

MAR 10-33 G

LA CITÉ

architecture
urbanisme



Sommaire :

- L'Architecture vivante en Hollande.

- Le Linoléum Son emploi rationnel dans la construction (suite).

- Echos et Informations.

CE NUMERO
EST ILLUSTRE
DE 40 CLICHES

LIBRAIRIE DIETRICH & C°, RUE DU MUSÉE, 10, BRUXELLES

Février 1933

XI^e Année

Ce numéro : 5 francs

3

LA CITÉ

XI^E ANNEE

RUE DU MUSEE, 10
BRUXELLES

Administrateur-Directeur :
R. VERWILGHEN, Ingénieur

EDITION :
Revue d'architecture " La Cité "
Compte Chèque Postal : N° 166.21

LIBRAIRIE :
Dietrich & C°
Rue du Musée, 10, Bruxelles

PUBLICITE :
M. Lud. Schwachhofer
Rue Lefrancq, 69, Schaerbeek

ABONNEMENT :
Belgique : 40 francs
Etranger : 60 francs (12 belgas)

Organe de la Section Belge des Congrès Internationaux
d'Architecture Moderne;

Organe de la Société belge des Urbanistes et Architectes Modernistes.

REVUE MENSUELLE BELGE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
comprenant la Revue d'information technique parue jusqu'ici sous le titre 'Tekhné'

COMITE DE REDACTION :

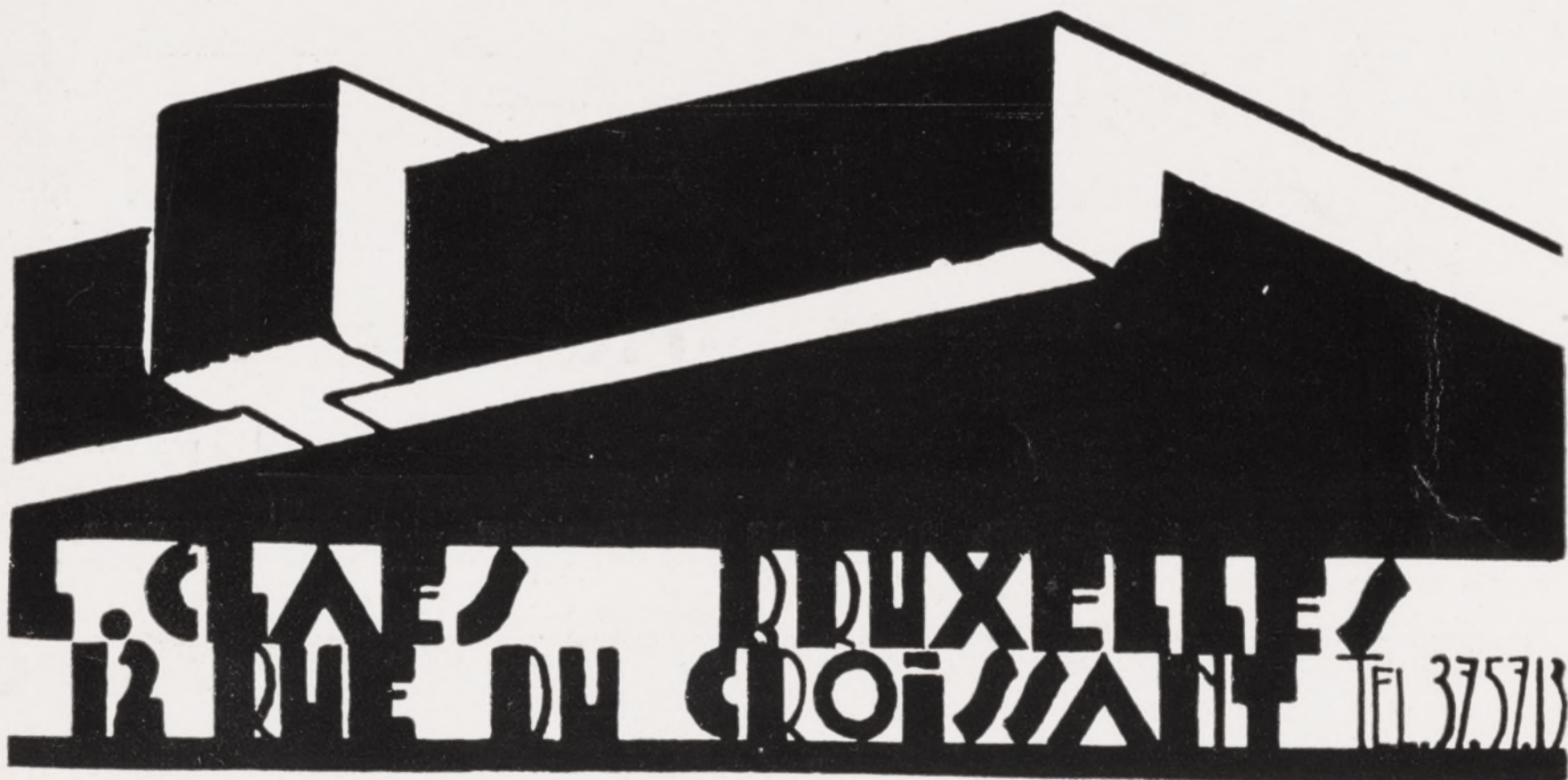
V. BOURGEOIS, architecte
L. H. DE KONINCK, architecte
J. J. EGGERICX, architecte
G. EYSSELINCK, architecte
A. FRANCKEN, architecte
M. HEYMANS, architecte
J. F. HOEBEN, architecte
H. HOSTE, architecte
J. MOUTSCHEN, architecte
A. NYST, ingénieur-architecte
R. VERWILGHEN, ing. c. c. urbaniste

Em. HENVAUX, architecte, Secrétaire
de la Rédaction

Les rédacteurs et collaborateurs sont seuls
responsables de leurs articles. Il sera rendu
compte dans la revue de tout ouvrage, dont
un exemplaire lui sera envoyé.

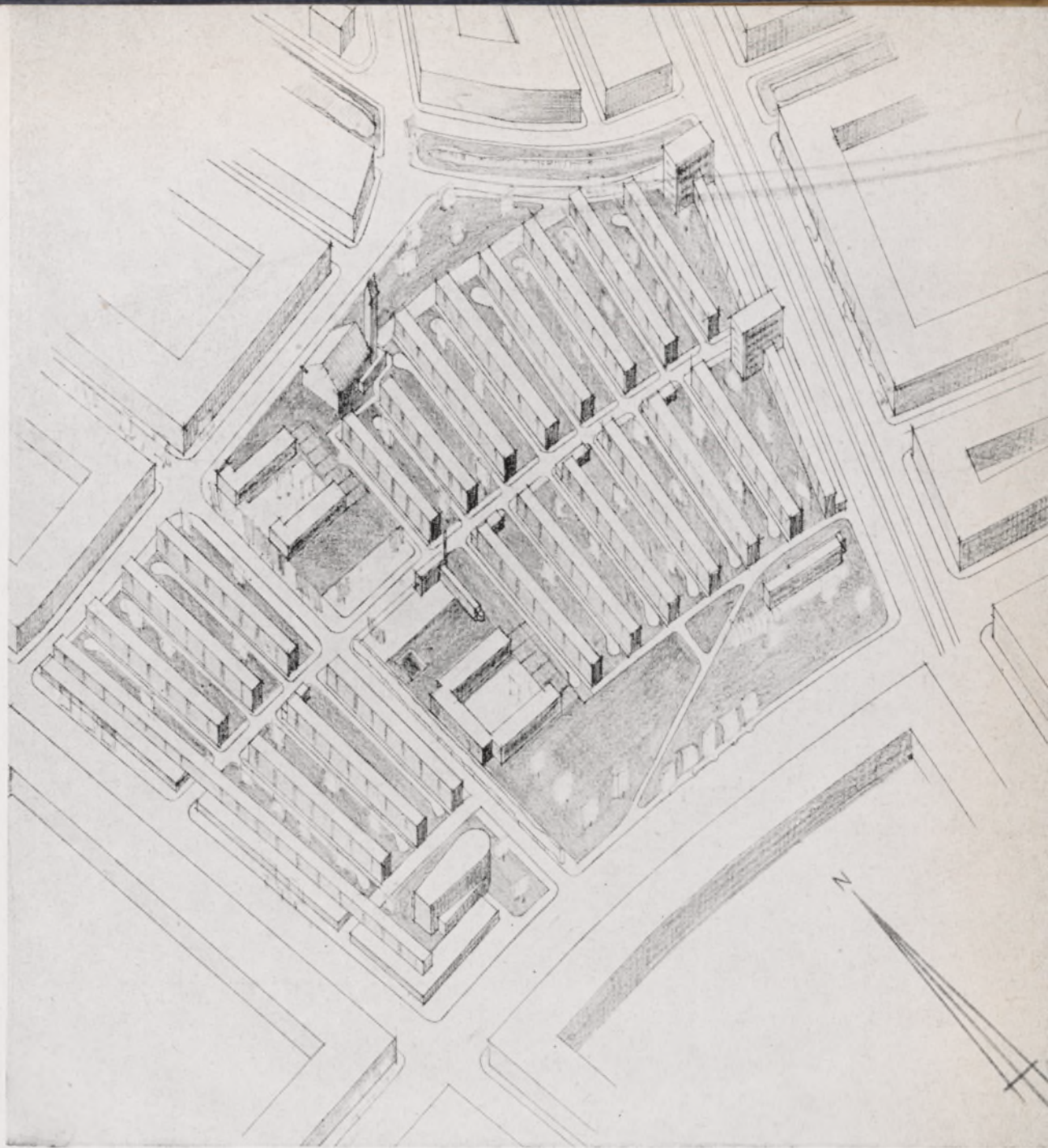
COUVRE-MURS

ROUGE BRIQUE
BRUN SOMBRE
EMAIL NOIR



105. Projet de ré-aménagement rationnel d'un quartier urbain.

Architectes :
W. Van Tijen, ing. et
L. C. Van der Vlugt,
Rotterdam.



L'Architecture vivante en Hollande

La Hollande d'il y a quelques douze années s'est fait une réputation en matière d'architecture. Conséquence d'un effort plein de mérite, et surtout d'une étonnante envergure, cette réputation se soutient aujourd'hui sans difficulté. Une codification officielle semble avoir dressé les normes du nationalisme intégral de l'architecture hollandaise. Des littérateurs, des esthètes s'en sont mêlés; ils ont vanté le nouveau pittoresque, les jeux de briques et l'âme de Néerlande.

Glorification suspecte que de parler d'un nouveau style — et qui devrait inspirer la plus grande méfiance aux constructeurs.

Or, parallèlement à cette codification de l'architecture systématique, s'est dessiné peu à peu un mouvement autrement profond d'analyse et de synthèse architecturales; — mouvement qui a abouti, voici six ans, à la création d'un organisme assez dédaigneux des frontières : les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. Et voici que précisément la Hollande, dite terre classique du nouveau pittoresque architectural, voit s'élever une quantité respectable d'ouvrages exprimant nettement l'essentiel des préoccupations du fonctionnalisme de l'architecture vivante. Ses constructeurs les plus qualifiés — du

Dr. Berlage à Martin Stam — développent les idées nouvelles, les illustrent par leurs travaux et les propagent dans leurs écrits.

Cette nouvelle Hollande, la plupart l'ignorent encore; les littérateurs n'y comprennent goutte, et les esthètes s'en détournent. Et pourtant elle s'est manifestée et se manifeste encore autrement que par des projets et des travaux théoriques. Elle compte déjà un nombre non négligeable de réalisations, et surtout ces réalisations touchent aux domaines les plus significatifs du temps que nous vivons — tracés urbanistiques, logements populaires, écoles, coopératives, centres sociaux, usines, etc.

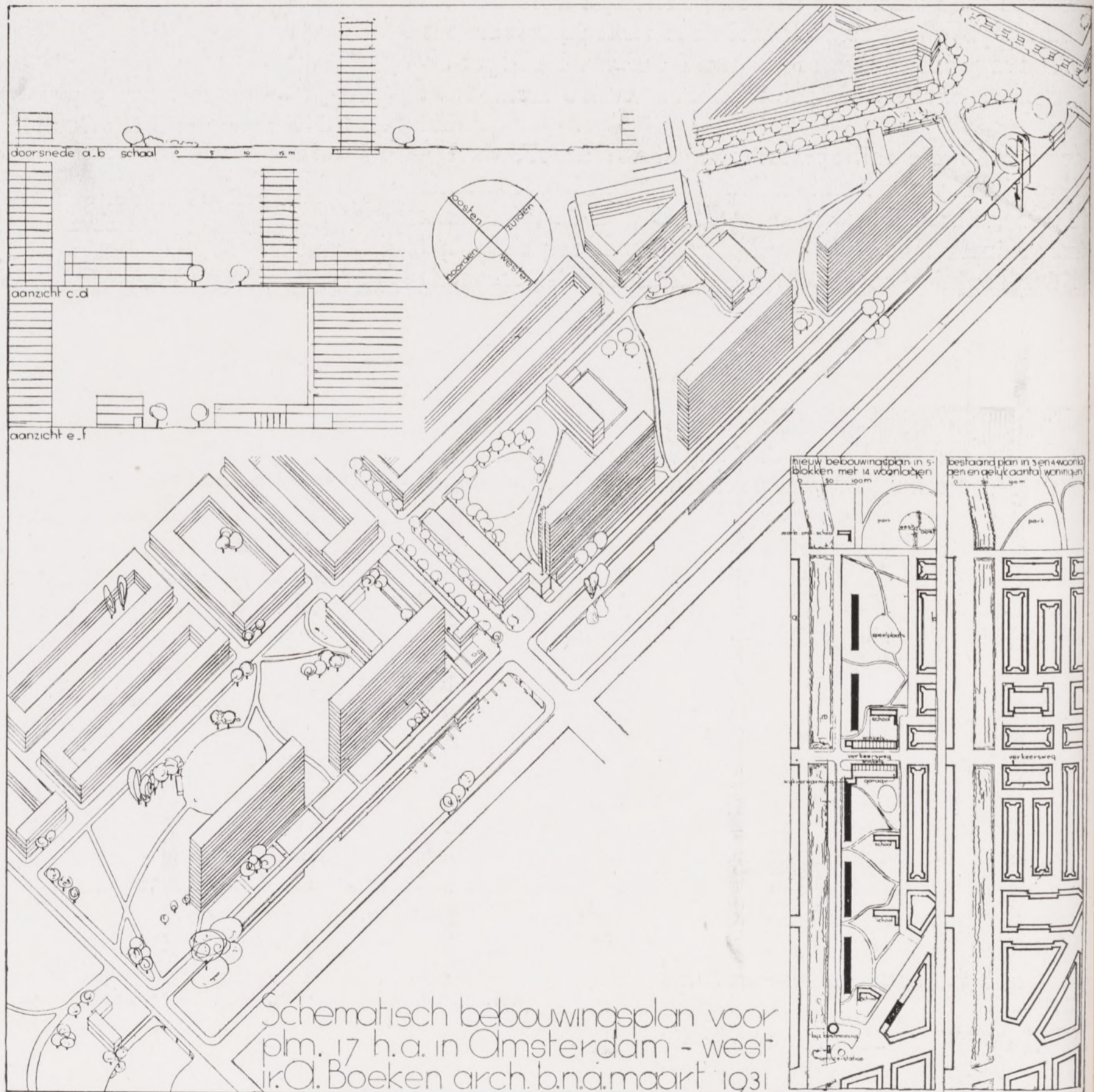
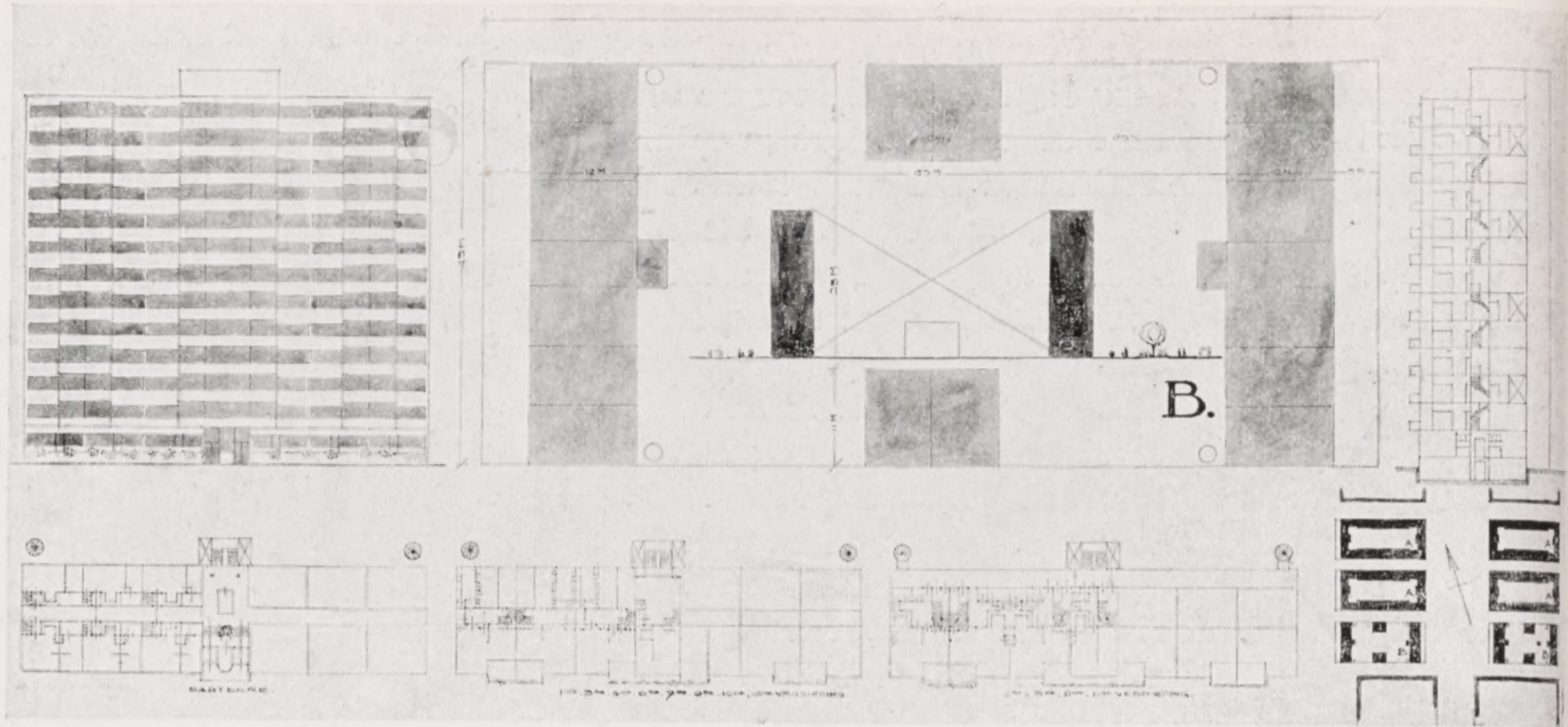
Une manière de bilan* de ces travaux vient d'être dressé par l'un des plus actifs membres de la section hollandaise des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne,

* « Bouwen - Nieuwe Zakelijkheid », par J.-B. Van Loghem, ing. B. I. Un ouvrage (20 x 25) de 150 pages, abondamment illustrées, édité par la firme « Kosmos », Amsterdam, 133, Keizersgracht. Texte et légendes en néerlandais, allemand, français et anglais. Les clichés illustrant le présent fascicule (pp. 45 à 61) sont extraits de l'ouvrage « Bouwen », et nous ont été obligeamment prêtés par la firme éditrice « Kosmos ».

106.
Etude de lotissement fonctionnel, applicable aux nouveaux quartiers de Rotterdam.

Dans le coin inférieur, à droite, schéma comparatif des blocs fermés (A) à 4 étages d'habitation, et des rangées d'immeubles (B) à 12 étages. Ces rangées sont séparées par une zone verte de 70 m. de largeur, où trouvent place les services collectifs.

Architecte :
 J. B. Van Loghem, ing.,
 Rotterdam.

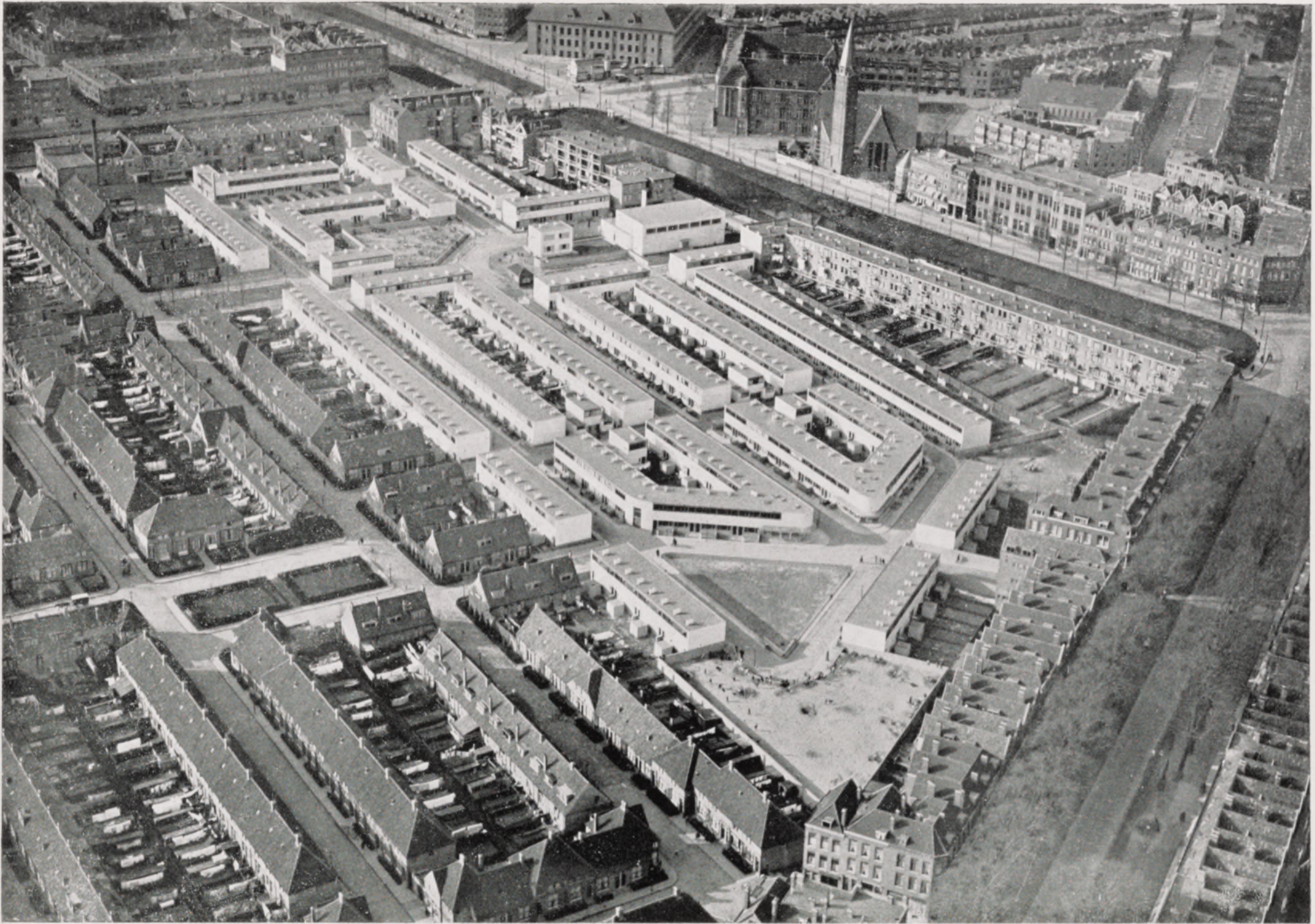


Schematisch bebouwingsplan voor plm. 17 h.a. in Amsterdam - west
 ir.O. Boeken arch. b.n.a. maart 1931

107.
Etude comparative de lotissement fonctionnel, applicable à Amsterdam.

Les blocs fermés, à 3 ou 4 étages, sont remplacés par des immeubles à étages multiples, orientés et disposés rationnellement, et complétés par des bâtiments de services communs.

Architecte :
 A. Boeken, ing.,
 Amsterdam.

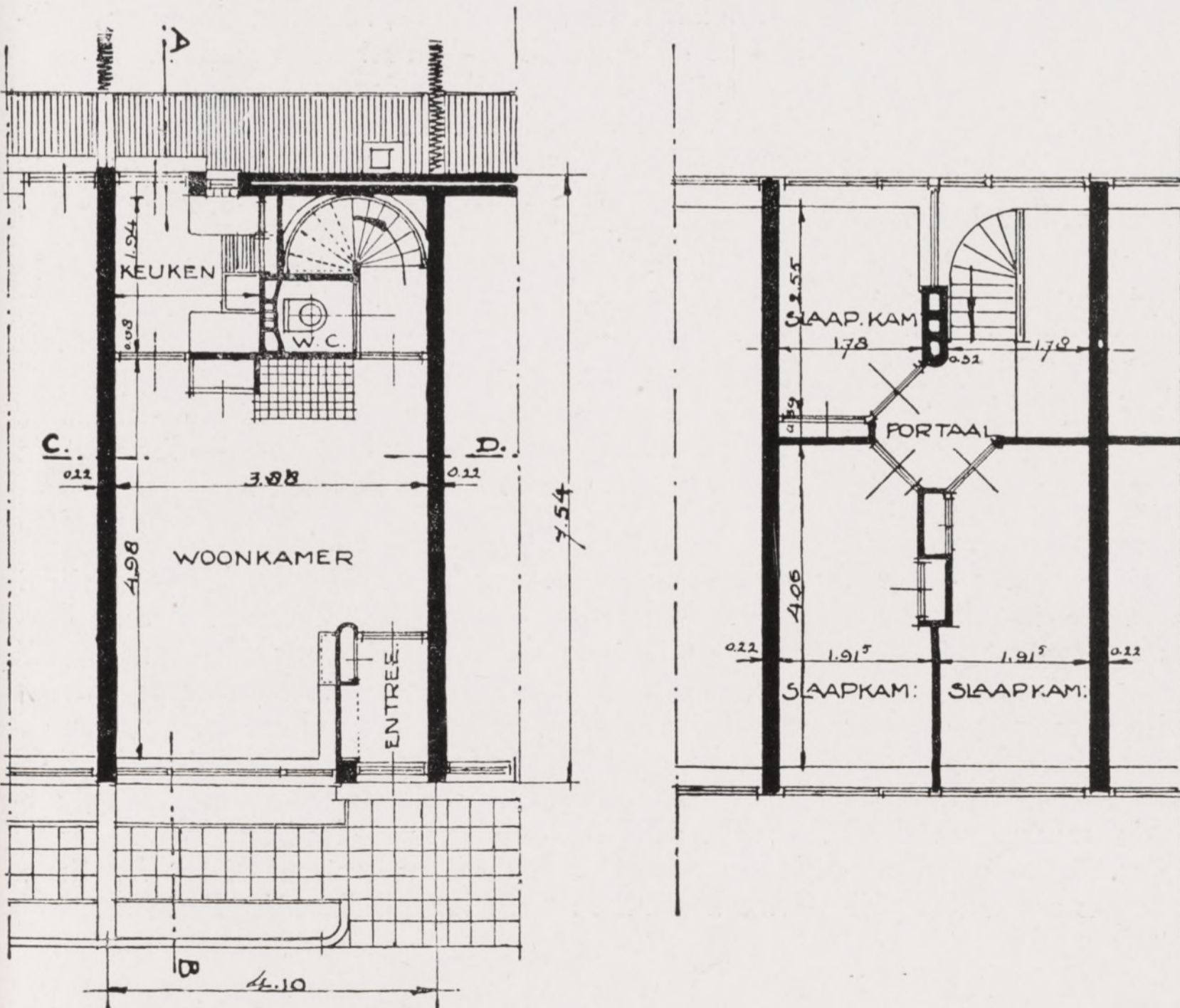


108. Vue aérienne du nouveau quartier « De Kiefhoek », à Rotterdam.

Architecte : J. J. P. Oud, Rotterdam.

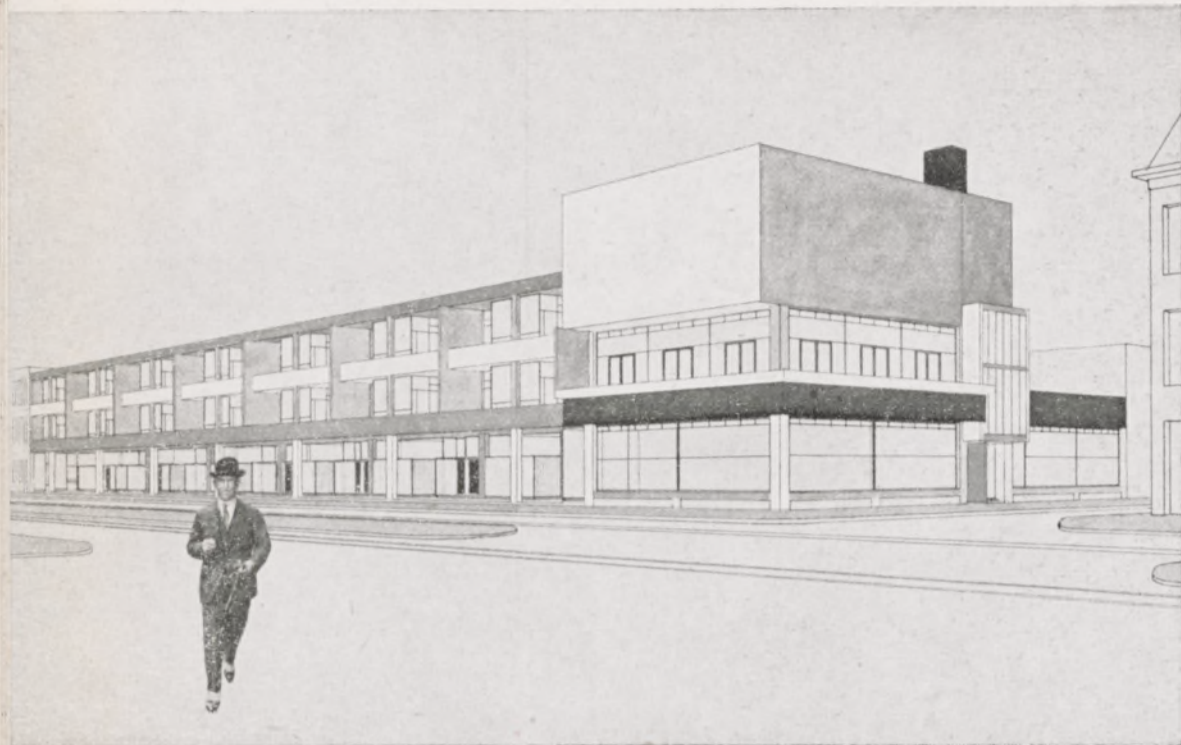
Le « Kiefhoek » comporte environ 300 petites habitations disposées en rangées mi-fermées, et orientées.

Une église et quelques petits magasins complètent l'ensemble, lequel est enserré dans un quartier de construction plus ancienne.



109. Plans-types des habitations du « Kiefhoek ».

Architecte : J. J. P. Oud, Rotterdam.



110. Projet d'un groupe d'H. B. M. avec restaurant.

Architecte : C. Van Eesteren, Amsterdam.

l'architecte J.-B. Van Loghem, ingénieur. En un ouvrage soigné, l'auteur fait un exposé sommaire mais non dépourvu de chaleur des principes suivant lesquels se développe le fonctionnalisme architectural actuel. Il est clair que celui-ci n'est pas un but en soi, mais seulement le moyen — un des moyens essentiels — de servir fidèlement les manifestations de la vie sociale actuelle et prochaine.

L'architecte Van Loghem insiste sur cette dépendance sociale de l'architecture. Il va même plus loin puisqu'il précise le rôle social présent des architectes — et il semble que ce qu'il en dit jette un jour très favorable sur les travaux de ses confrères comme sur les siens mêmes :

« Ceux parmi les architectes qui ont compris que leur activité créatrice est liée indissolublement à une économie mondiale saine sont arrivés à la conception de l'architecture partie intégrante du rouage social et économique; ils luttent pour que se réalise cette conception. Quoique leur lutte ne soit pas une action poli-

tique, par la nature même de leur travail, il est évident que ce travail sera imprégné par les nouvelles conceptions politiques, économiques, sociales et humaines. »

Sans entrer dans des considérations de technique architecturale et urbanistique, J.-B. Van Loghem expose succinctement les acquis principaux de ces techniques et leur contre-partie sur les problèmes économiques et sociaux. Cet exposé, qui n'est sans doute pas original, a ici le mérite de sa clarté.

L'auteur passe ensuite à un examen rétrospectif qui n'est évidemment pas dépourvu d'utilité : il revoit le cubisme, à une distance suffisante pour le juger sans excès, et montre son influence, inattendue pour un mouvement assez superficiel, mais qui força tout de même à éprouver certaines valeurs trop facilement admises.

Puis il y a ce que Van Loghem appelle, et ce que d'autres ont aussi appelé « l'influence purifiante » du cubisme. Il est possible en effet que cette influence n'ait pas été inutile, non en soi et parce qu'elle demandait un exercice lui aussi superficiel; non en cela mais dans ses conséquences, et dans ses résultats mêmes (le « purisme » de façade a conduit à une chose autrement grave dont l'Ornement-Crime d'Adolf Loos donne une suffisante idée).

L'architecte Van Loghem rend justice enfin à ces constructeurs qui firent du fonctionnalisme avant la lettre, les Labrouste, Sédille, Oudshoorn, Berlage, Garnier, etc. Et il n'oublie pas l'hommage à Le Corbusier « à qui revient l'honneur d'avoir donné des directives spirituelles à la nouvelle architecture ».

« L'architecture fonctionnelle, l'esprit nouveau en architecture — déclare-t-il — n'est donc pas une nouvelle conception fantaisiste de la forme. La forme détachée de la vie et de la technique de notre époque est sans valeur. L'esprit nouveau en architecture n'est autre que la pensée nouvelle ordonnée selon des rapports sociaux nouveaux.

» L'architecture fonctionnelle n'est pas utilitaire dans le sens vulgaire du mot; elle est le mode d'expression d'architectes qui sont à nouveau entièrement réceptifs à toutes les valeurs culturelles et matérielles du présent, aussi leurs œuvres peuvent prétendre être, — comme il en fut à toute période de haute culture — le reflet de la vie sous son aspect le plus intégral. »

Nous avons dit que l'architecte Van Loghem appartient à la remarquable équipe des rationalistes hollandais. Sans doute cette équipe est-elle exceptionnelle, qui compte parmi ses membres des techniciens parfaits en même temps qu'hommes de grand savoir, soucieux de ce qui est l'essentiel des recherches de notre temps — la nouvelle organisation sociale : des architectes qui servent l'architecture, mais par elle les bases matérielles de la vie sociale. Quelques noms illustrent déjà le fonctionnalisme hollandais : Dr Berlage, Duiker, Van Eesteren, Oud,



III. Immeuble
d'appartements
à La Haye.

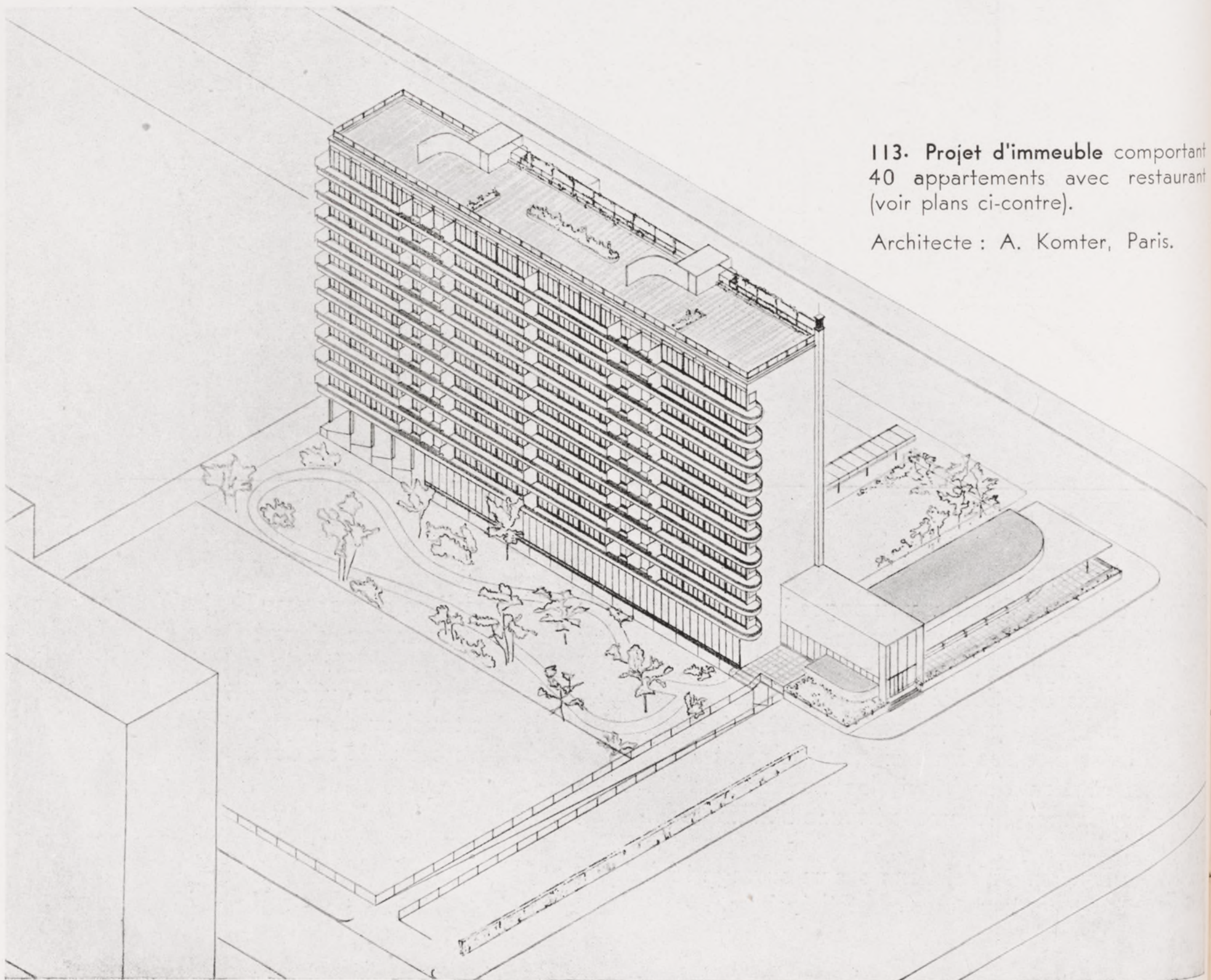
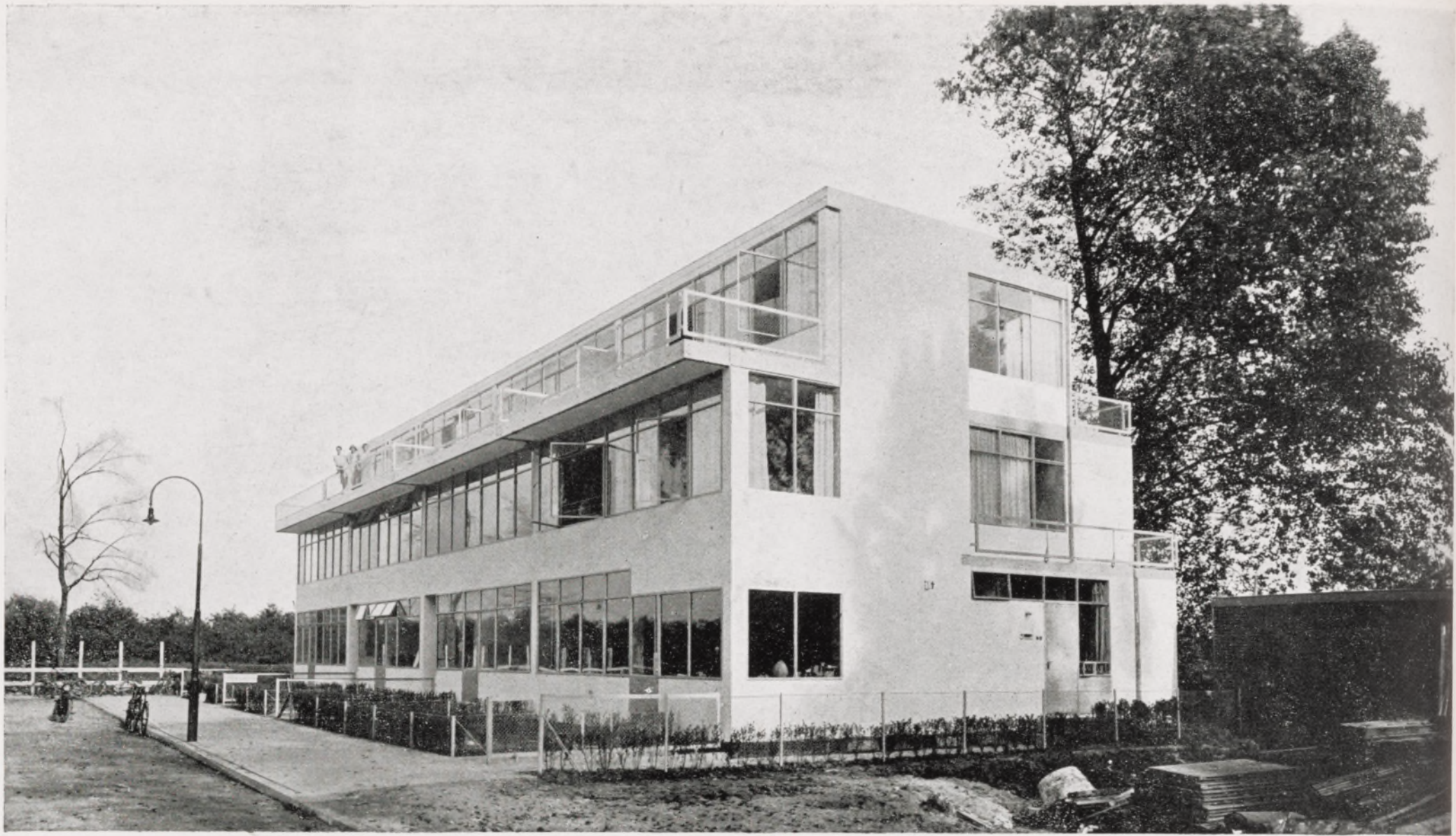
Architectes :
J. Duiker, ing. et
J. G. Wiebenga,
ing., Amsterdam.

Stam, Wiebenga. Quelques ouvrages impressionnants ou caractéristiques, le « Zonnestraal », les écoles de Duiker et de Wiebenga, le Home de Van Loghem, son projet pour le Palais des Soviets, le « Kiefhoek » de Oud, la remarquable école professionnelle de Groningen, l'Usine Van Nelle et d'autres travaux industriels des architectes Brinkman et Van der Vlugt, les travaux maritimes de l'ingénieur Emmen, la nouvelle tribune d'Alkmaar (J. Wils), etc., etc.

Le livre « Bouwen » n'est donc pas un ouvrage technique, non plus qu'une étude purement théorique.

Ne serait-ce que comme illustration des rationalistes hollandais, l'ouvrage, si parfaitement édité, de l'architecte Van Loghem serait très précieux. Mais l'auteur y développe des idées qui doivent être chères à tous les architectes soucieux de progrès, et qui doivent être connues de tous ceux qui se déclarent favorables à ce progrès.

E. H.

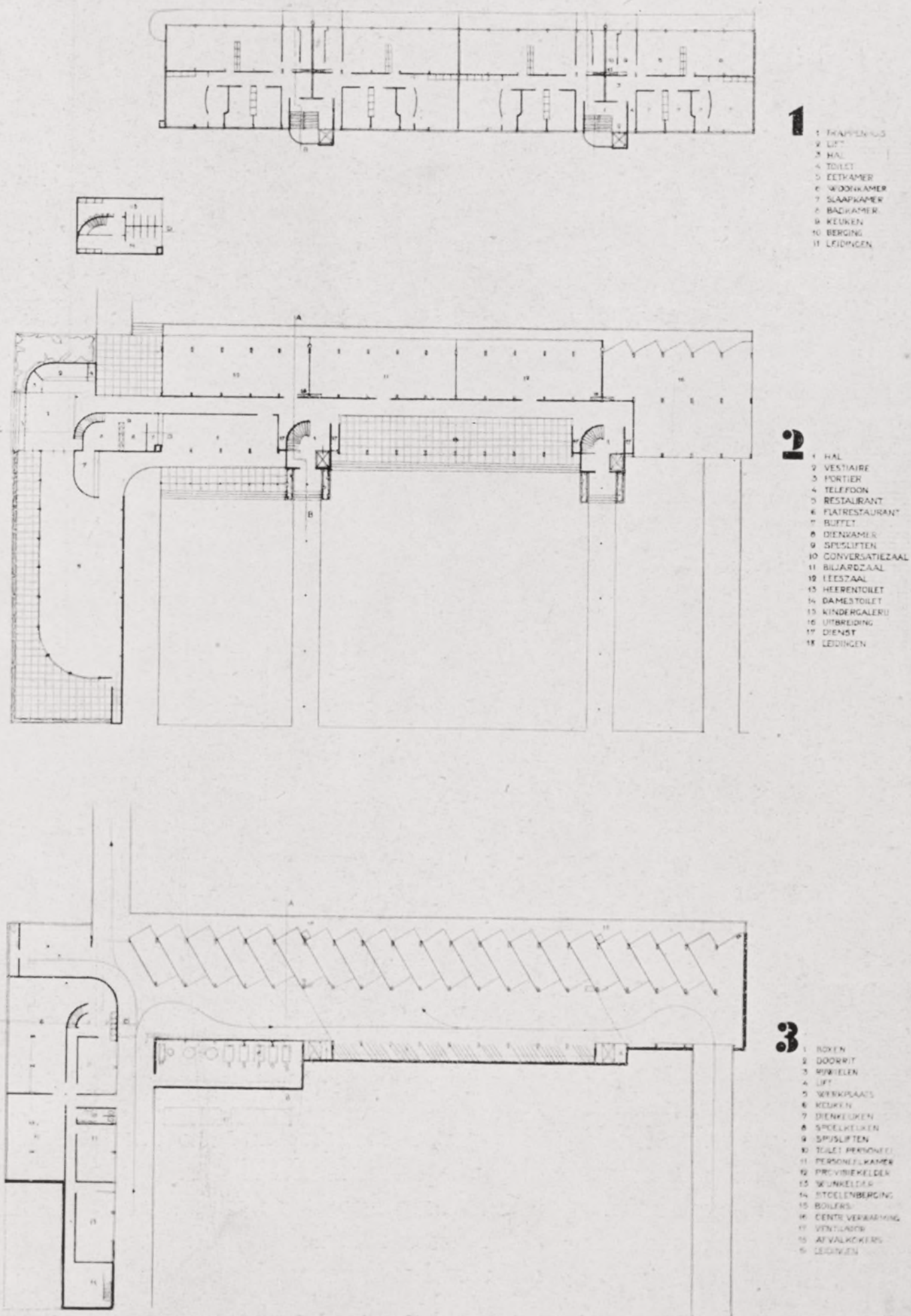


113. Projet d'immeuble comportant 40 appartements avec restaurant (voir plans ci-contre).

Architecte : A. Komter, Paris.

← 112. Groupe de quatre habitations à Utrecht.
Chaque habitation est munie d'un système de cloisonnement mobile permettant la subdivision de chacun de ses étages.

Architectes : Schröder et Rietveld, Utrecht.



114. Projet d'immeuble d'appartements.

En haut :
Plan d'un étage type
(4 appartements).

Au centre :
Plan du bel étage commun
(restaurant, locaux
de séjour).

En bas :
Garages et services.

Architecte :
A. Komter, Paris.



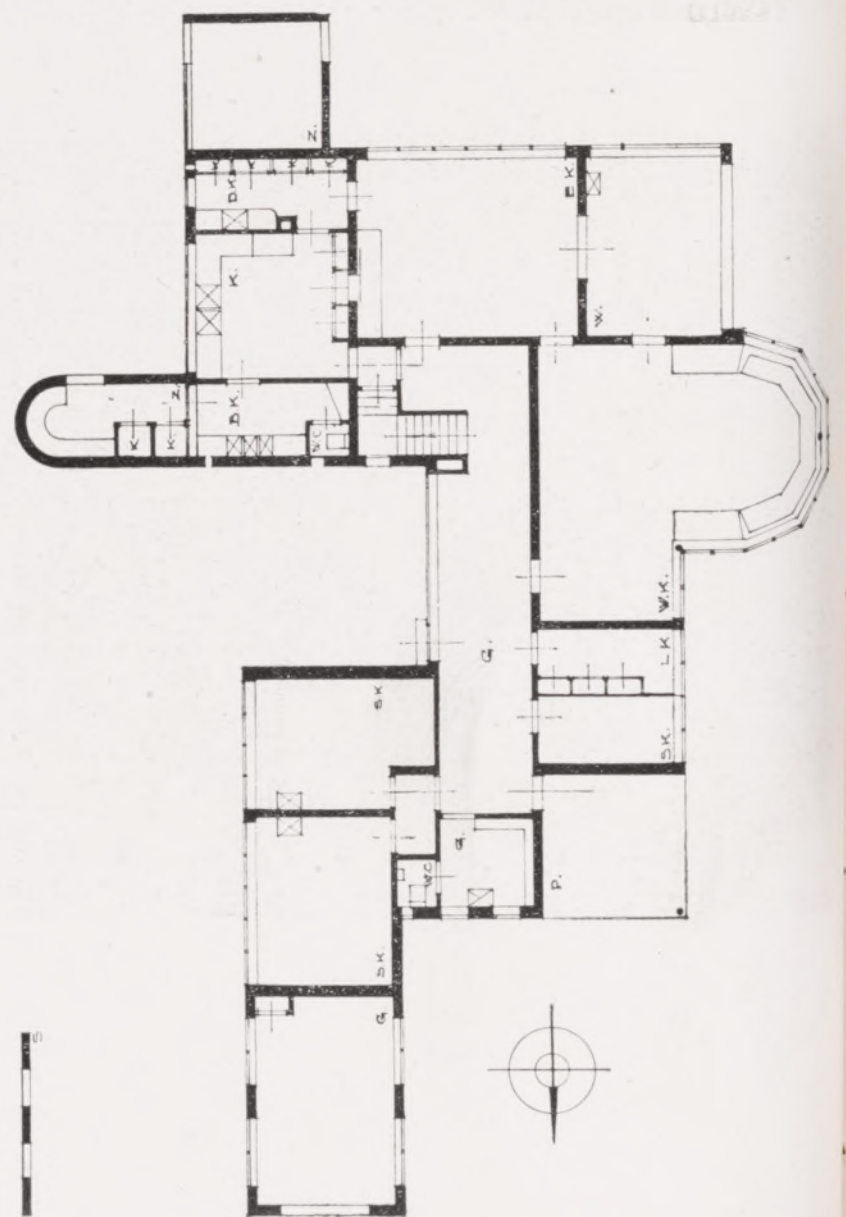
115. Home à Driebergen.

Architecte : J. B. Van Loghem, Rotterdam.

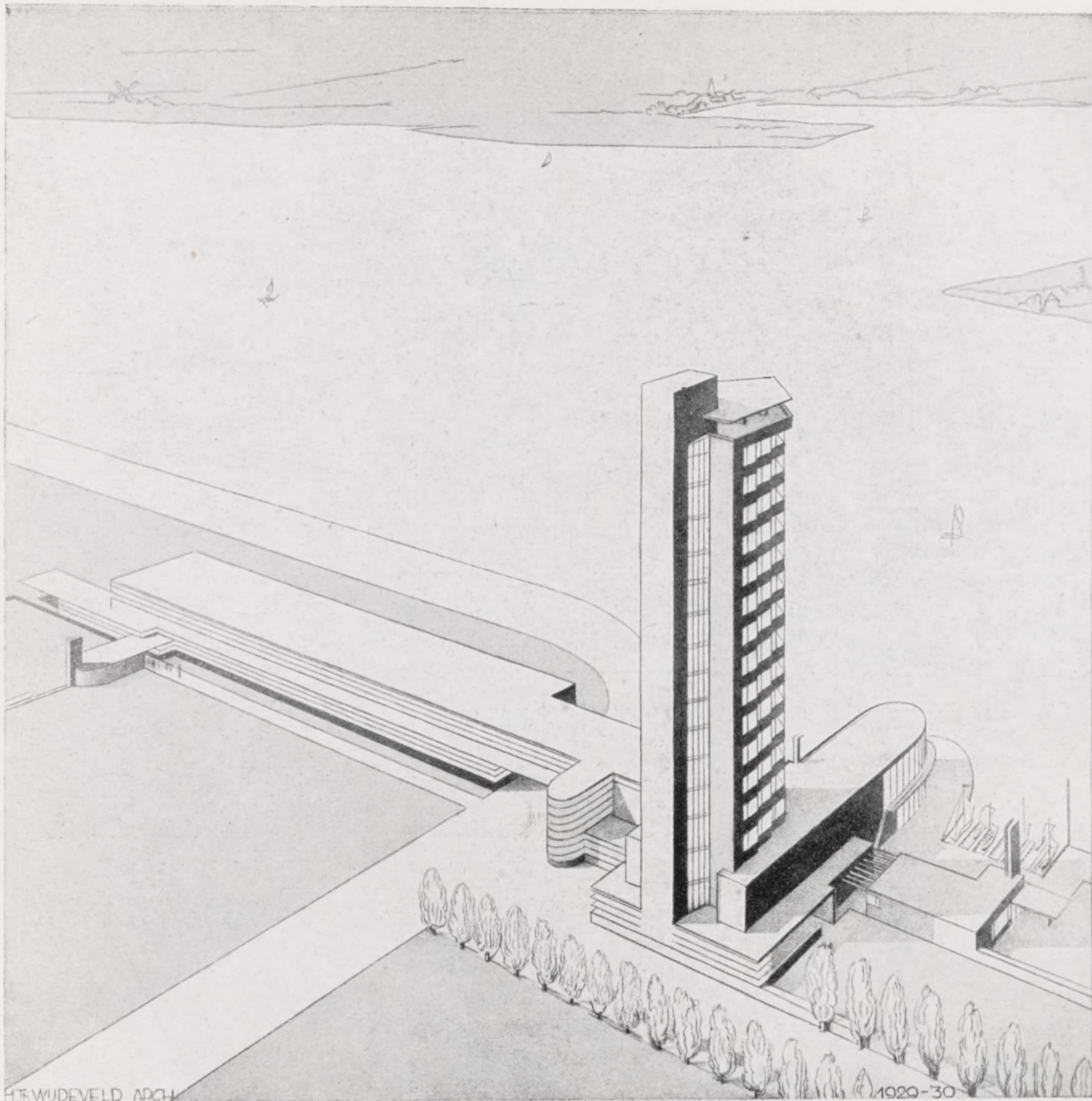
Environné de pins, le Home de Driebergen est un lieu de séjour récréatif particulièrement salubre. C'est, si l'on veut, la formule de l'auberge ancienne, adaptée aux mœurs d'aujourd'hui.

Le rez-de-chaussée comprend : salle de séjour, salle à manger, cuisine et services, logement du tenancier et garage; à l'étage se trouvent un dortoir et des chambres pour les pensionnaires et pour le personnel.

L'exécution du bâtiment, très minutieuse, est digne d'attention. La construction fut faite suivant le système de l'ossature métallique.

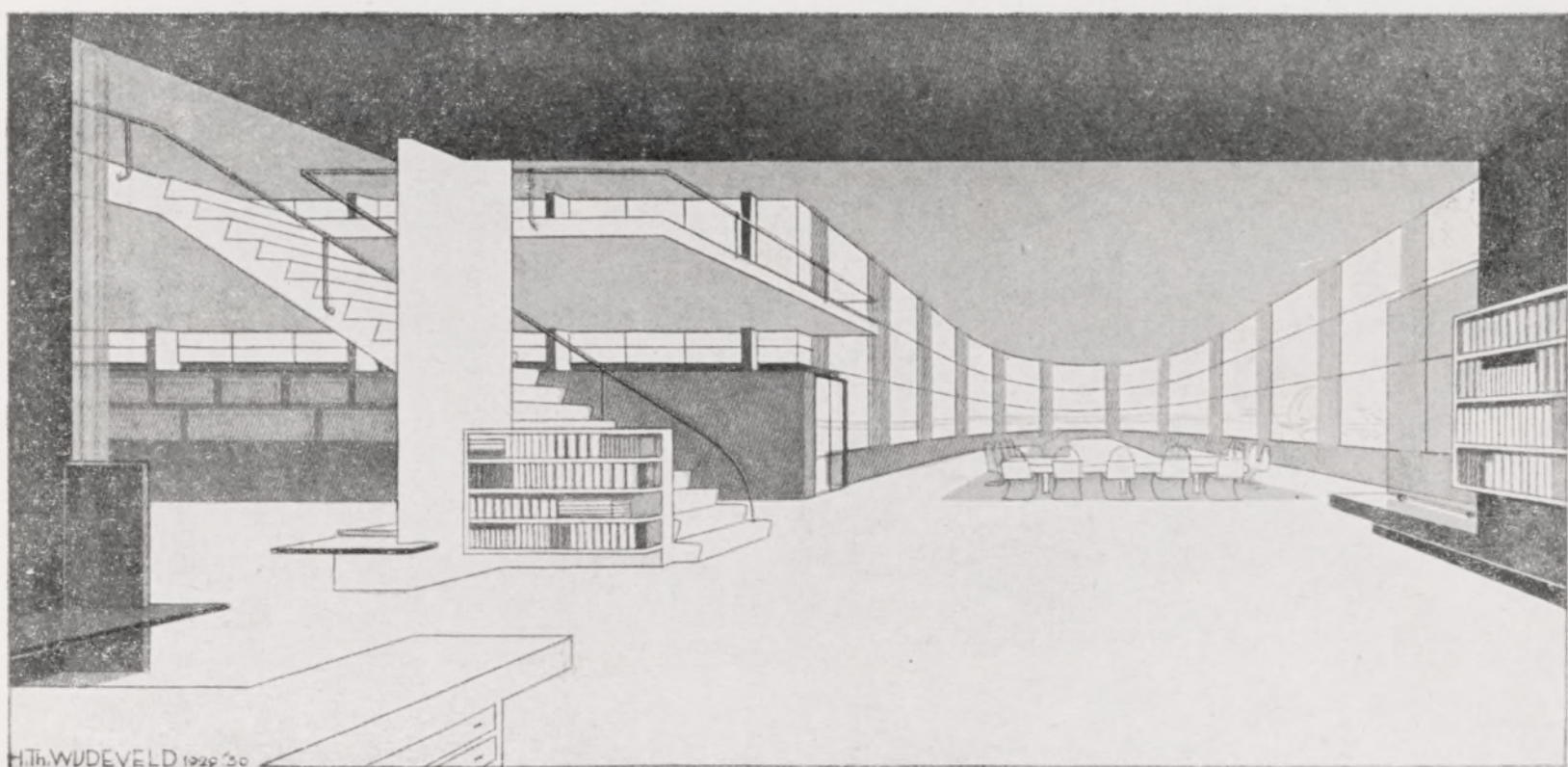


116. Plan du rez-de-chaussée. — Home de Driebergen.



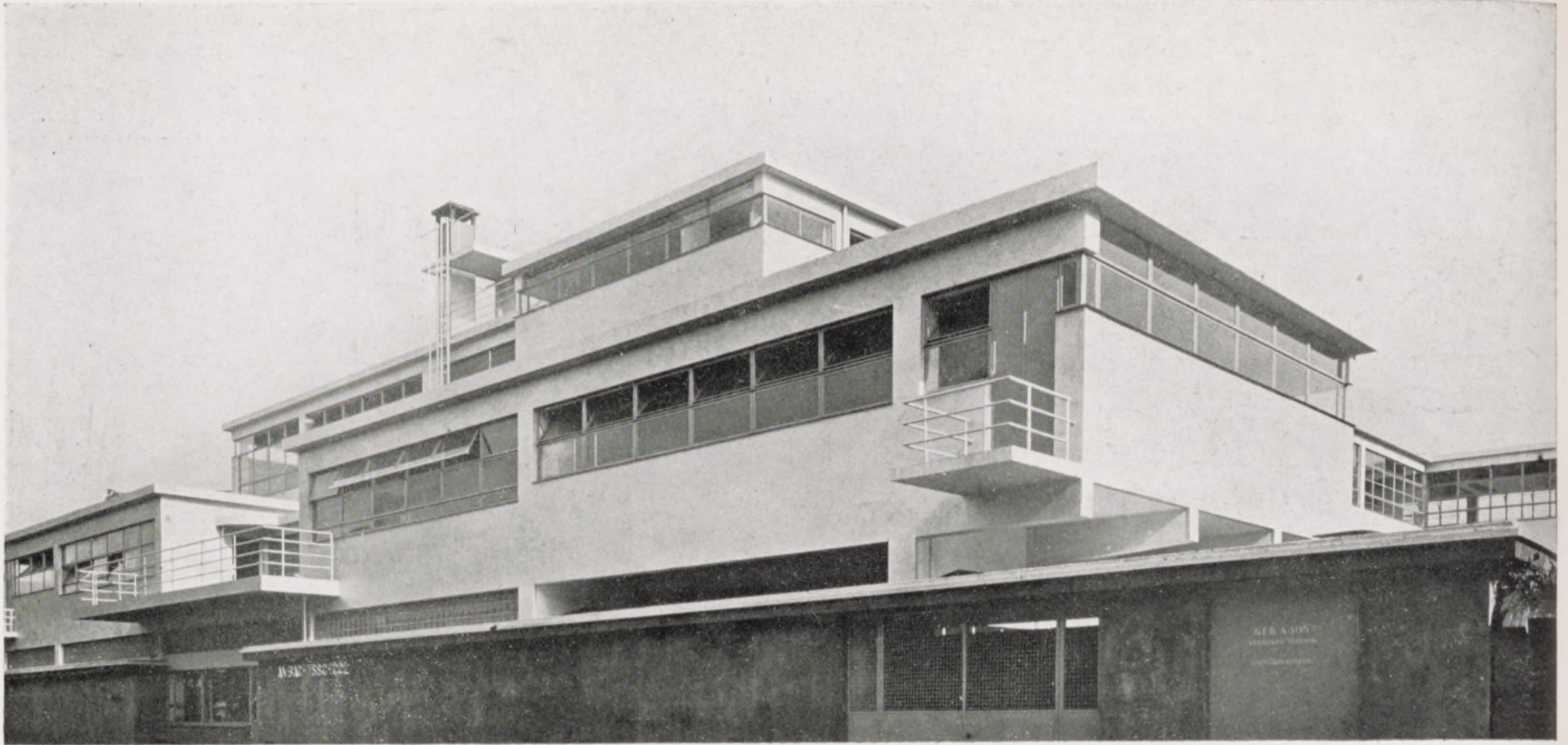
117. Projet de bâtiment pour une communauté de travailleurs.
Perspective générale.

Architecte : H. Th. Wijdeveld.



118. Salle de séjour.

L'architecte H. T. Wijdeveld a conçu, il y a quelque trois ans, l'idée d'organiser une communauté restreinte et indépendante de travailleurs de tous genres. Il a fait plus : ayant choisi un site favorable de la campagne hollandaise, il a dressé les plans des bâtiments destinés à abriter cette communauté. Si utopique que puisse paraître cette conception, le projet architectural offre cependant d'intéressants détails.



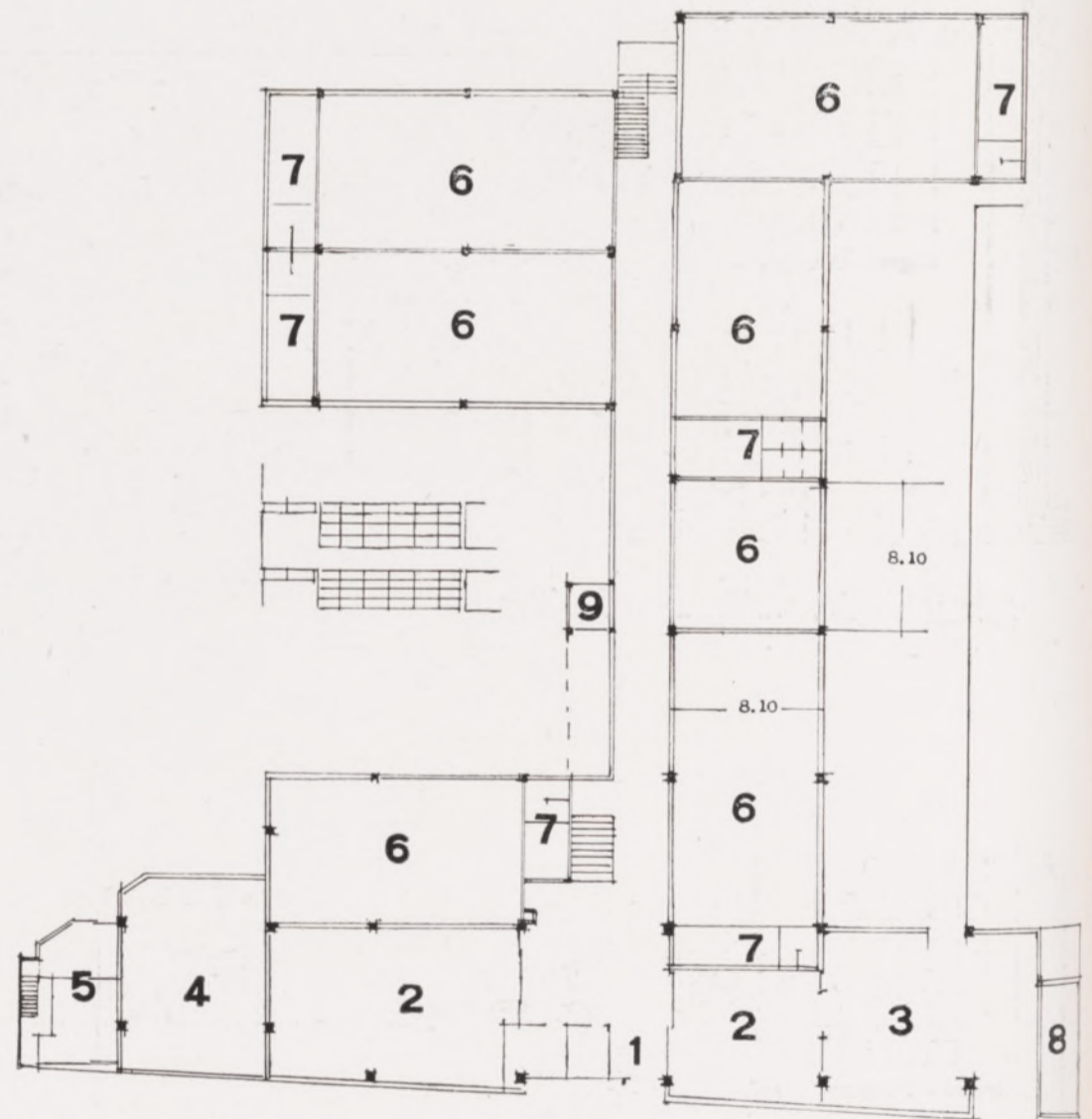
119. Nouvelle école professionnelle à Scheveningen.

Architecte : J. Duiker, ing., Amsterdam.

A côté des écoles à caractère monumental, et sacrifiant à l'esthétique nationale de la Hollande, il est quelques réalisations, d'architecture scolaire, où s'affirme une remarquable harmonie entre les problèmes pédagogiques, et ceux de l'architecture rationnelle.

L'architecte J. Duiker conçut et exécuta la déjà célèbre école de plein air d'Amsterdam. Les reproductions ci-contre illustrent un autre travail du même architecte.

Nous citerons encore comme dignes d'une attention particulière l'École Montessori de Groenwegen et celle de l'architecte Wiebenga, illustrée à la page ci-après.



120. Plan du rez-de-chaussée. — Ecole de Scheveningen.

Légende :

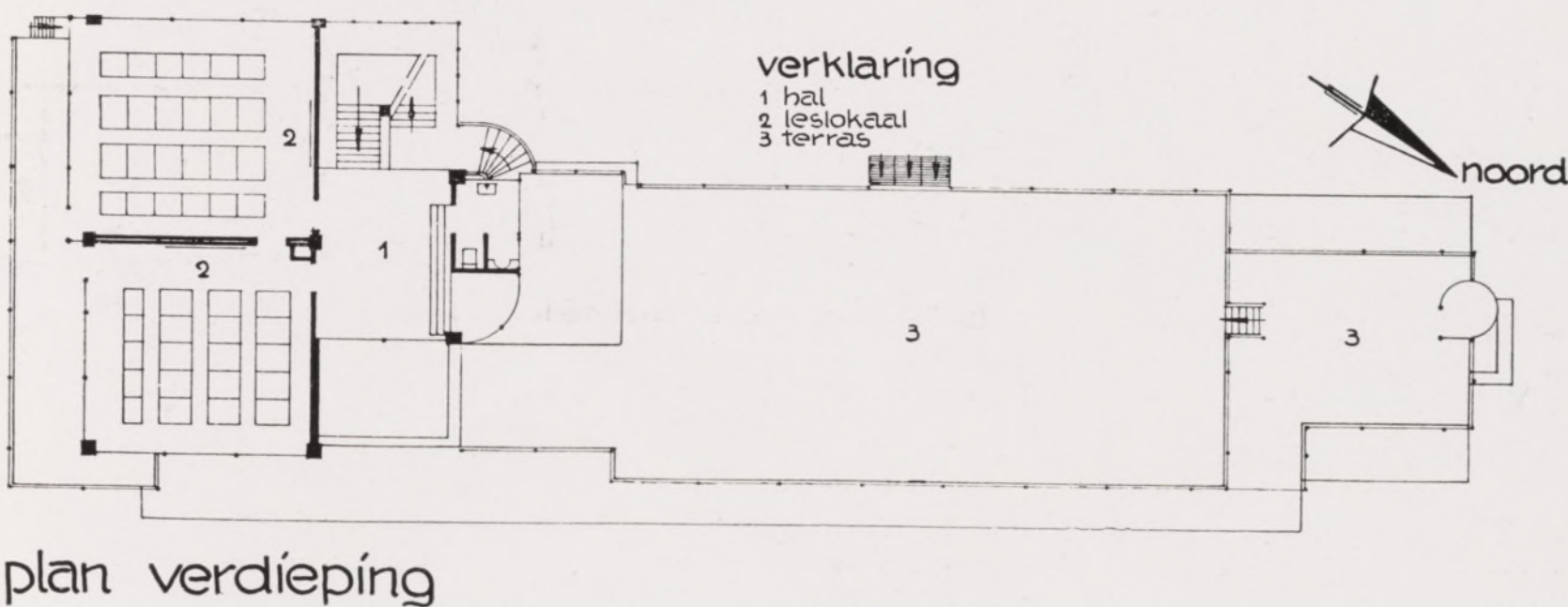
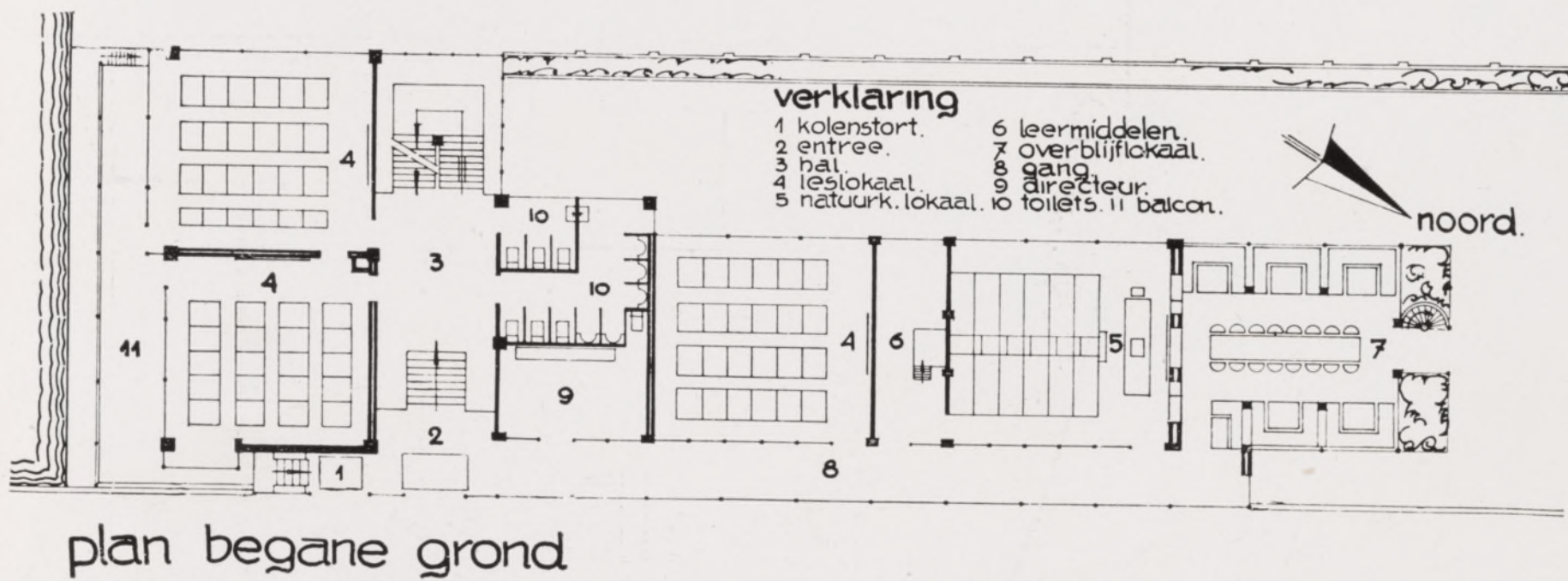
- | | | | |
|---|-------------|---|----------------|
| 1 | Entrée | 6 | Classes |
| 2 | Vestiaire | 7 | Toilettes |
| 3 | Bicyclettes | 8 | Transformateur |
| 4 | Débaras | 9 | Monte-charge |
| 5 | Concierge | | |



121. Ecole primaire, récemment édiflée à Aalsmeer.

Architecte :
J. G. Wiebenga, ing.
Zwolle.

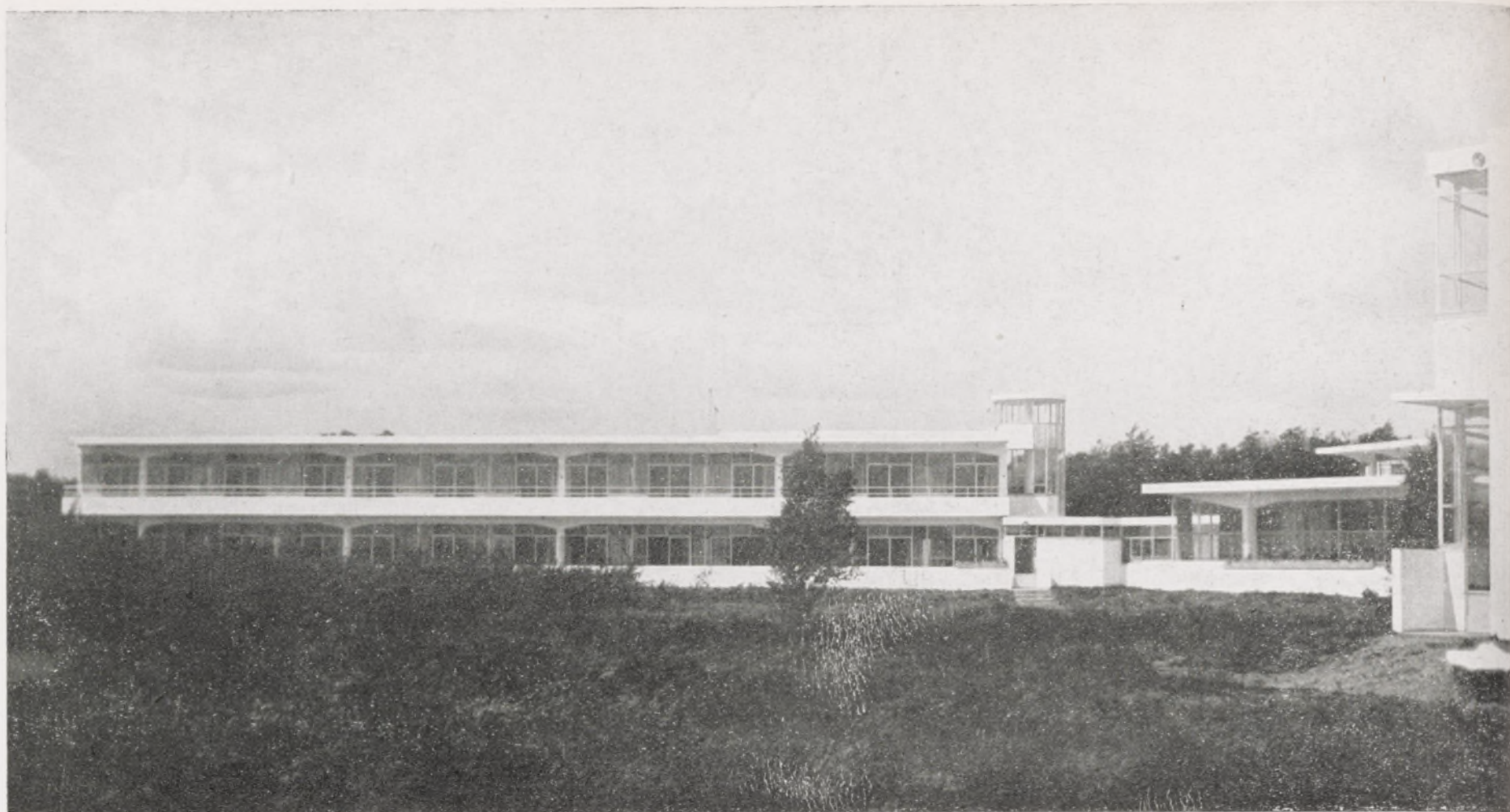
Ce bâtiment, qui donne une impression de surprenante légèreté, favorise au maximum l'accès de l'air et de la lumière dans tous les locaux de l'école. Rappelons que l'auteur de ce très remarquable ouvrage exécuta en 1923 l'Ecole Professionnelle de Groningen (en collaboration avec l'architecte L. C. Van der Vlugt).



122. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage.

Ecole primaire d'Aalsmeer.

123. Pavillon du
« Zonnestraal »,
à Hilversum.

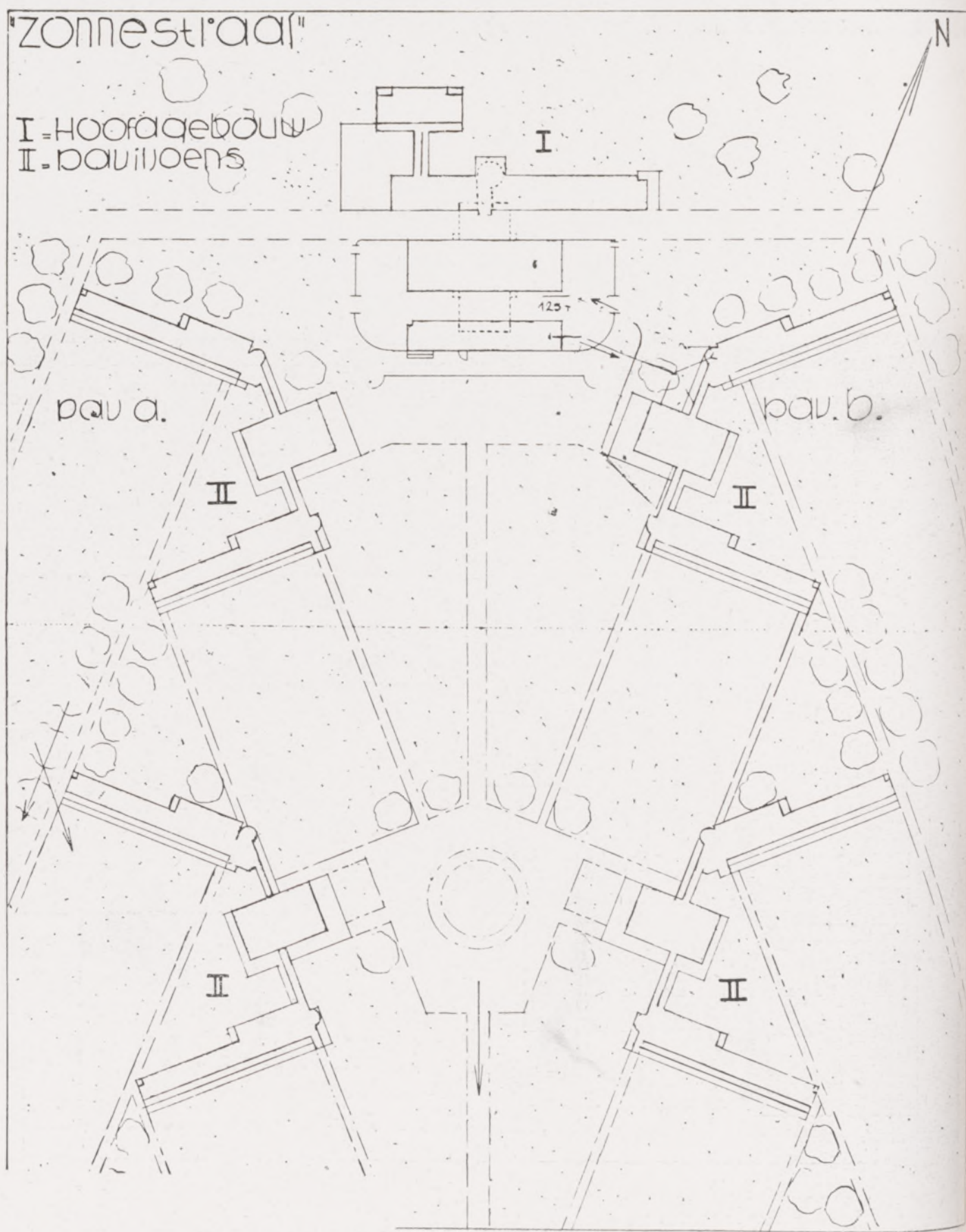


124. Plan général.

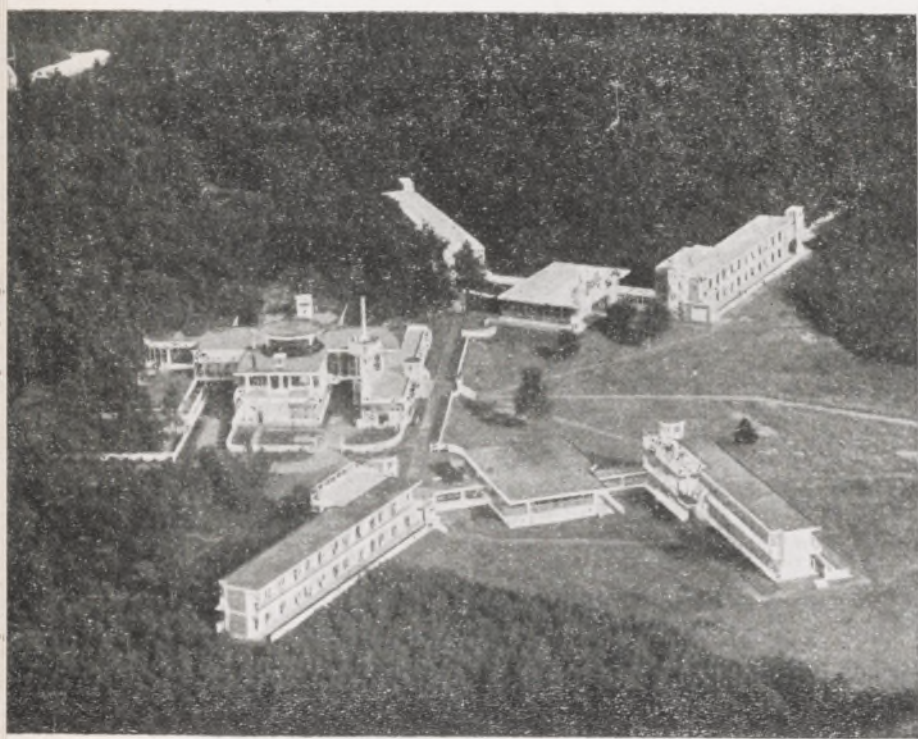
Le « Zonnestraal » d'Hilversum est un centre de repos et de délassément pour travailleurs. Environné de bois et de verdure il constitue un lieu de séjour d'une réelle efficacité.

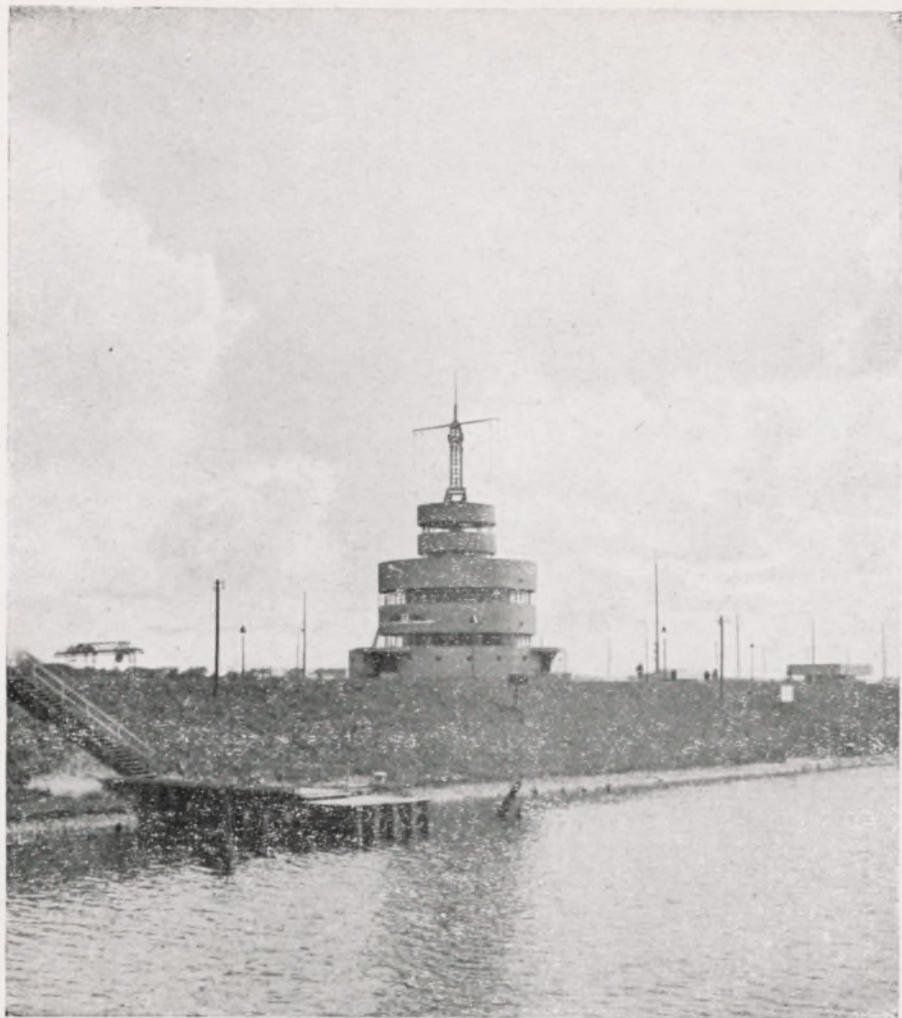
Les bâtiments, judicieusement dispersés, comprennent : locaux d'administration, cuisines, pavillons de logement et bâtiment du service médical.

Architectes :
P. Byvoet, ing. et J. Duiker, ing.,
Amsterdam.



125. Vue aérienne.





126. Bureaux de contrôle du port, à Ijmuiden.

Architecte : J. Emmen, ing., La Haye.

Les deux réalisations illustrées ici montrent comment des travaux maritimes bien étudiés peuvent servir l'architecture.

L'ingénieur J. Emmen est l'auteur de plusieurs ouvrages d'équipement du port d'Ijmuiden — poste de signalisation, abris et dépôts d'appareils de navigation et de sauvetage, etc. — ainsi que d'un remarquable projet de pont-élévateur pour le Koningshaven (Port de Rotterdam).



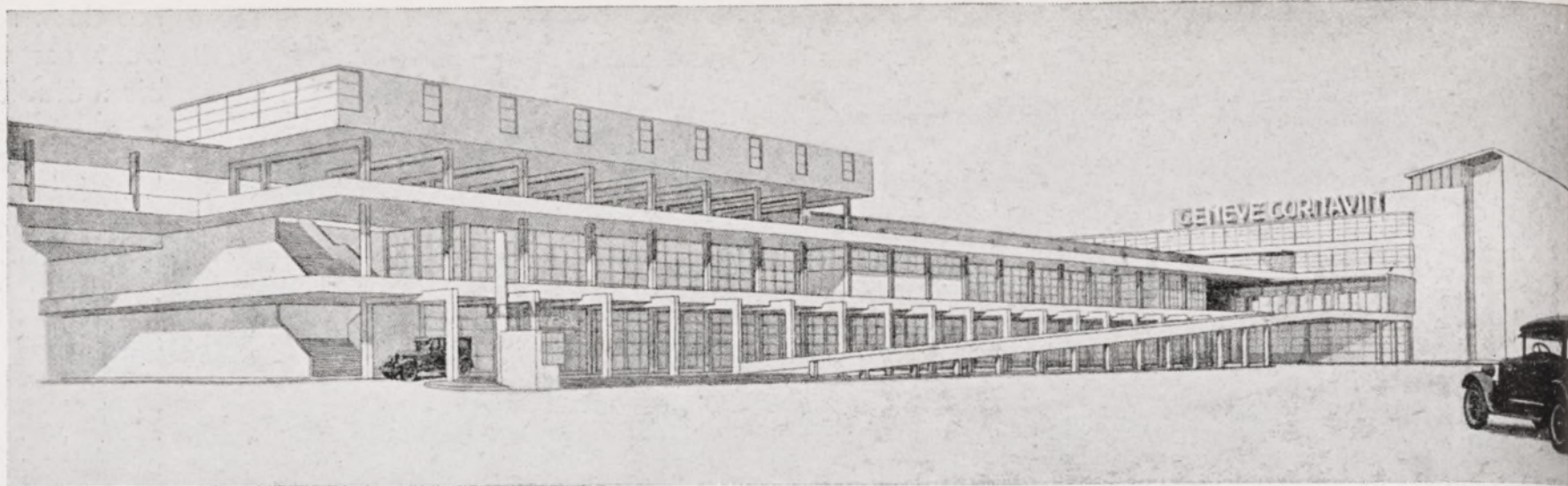
127. Le nouveau chenal de l'écluse d'Ijmuiden.

Architecte :
J. Emmen, ing.,
La Haye.

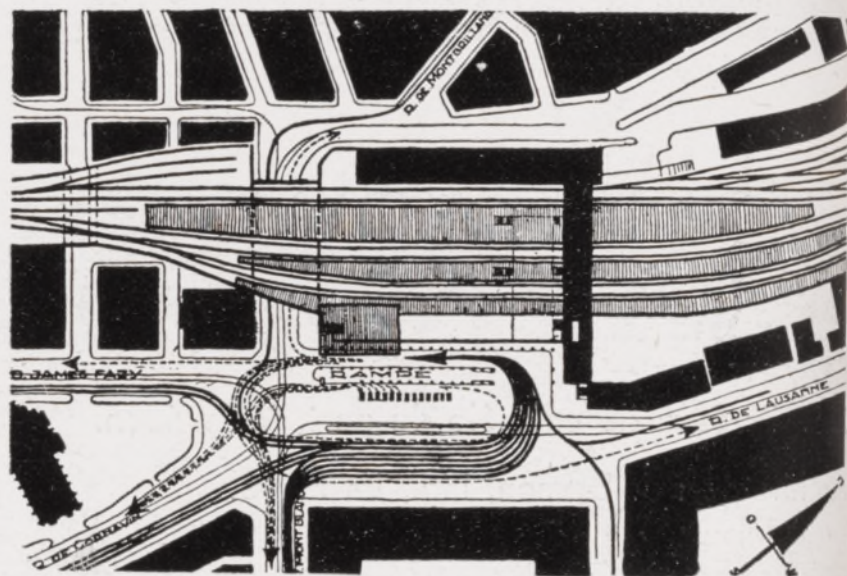
128. Projet de concours
pour la gare de Genève-
Cornavin.

Architecte :
M. Stam, U.R.S.S.

Vue perspective
extérieure.



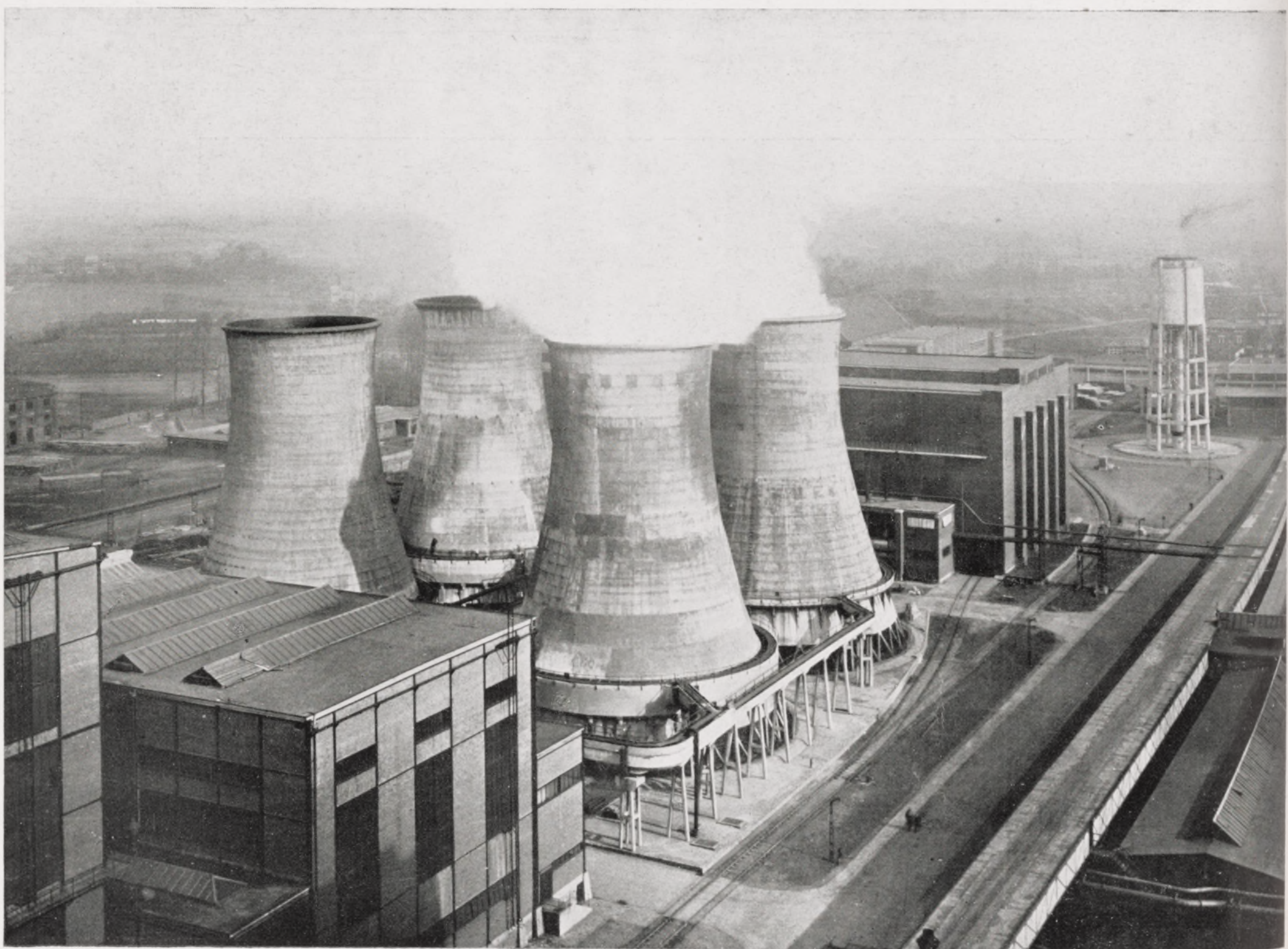
129.
Disposition générale
de la gare de
Genève - Cornavin.



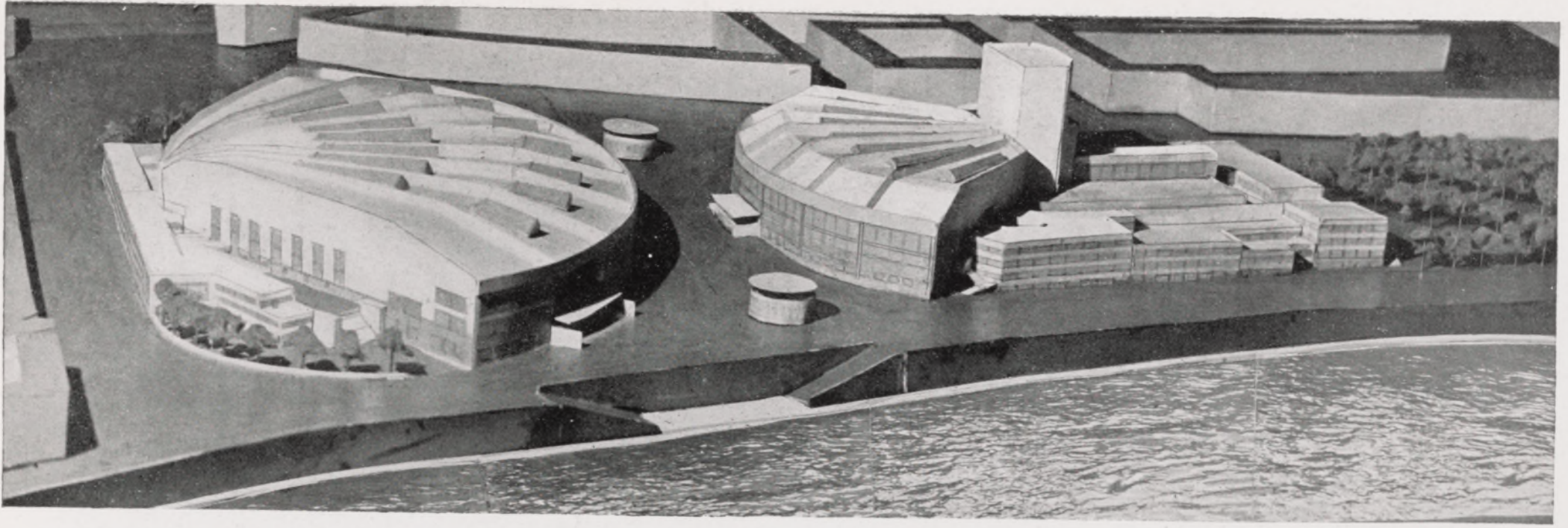
130. Complexe industriel au Limbourg.

Réfrigérateurs et château-d'eau des charbonnages de l'Etat.

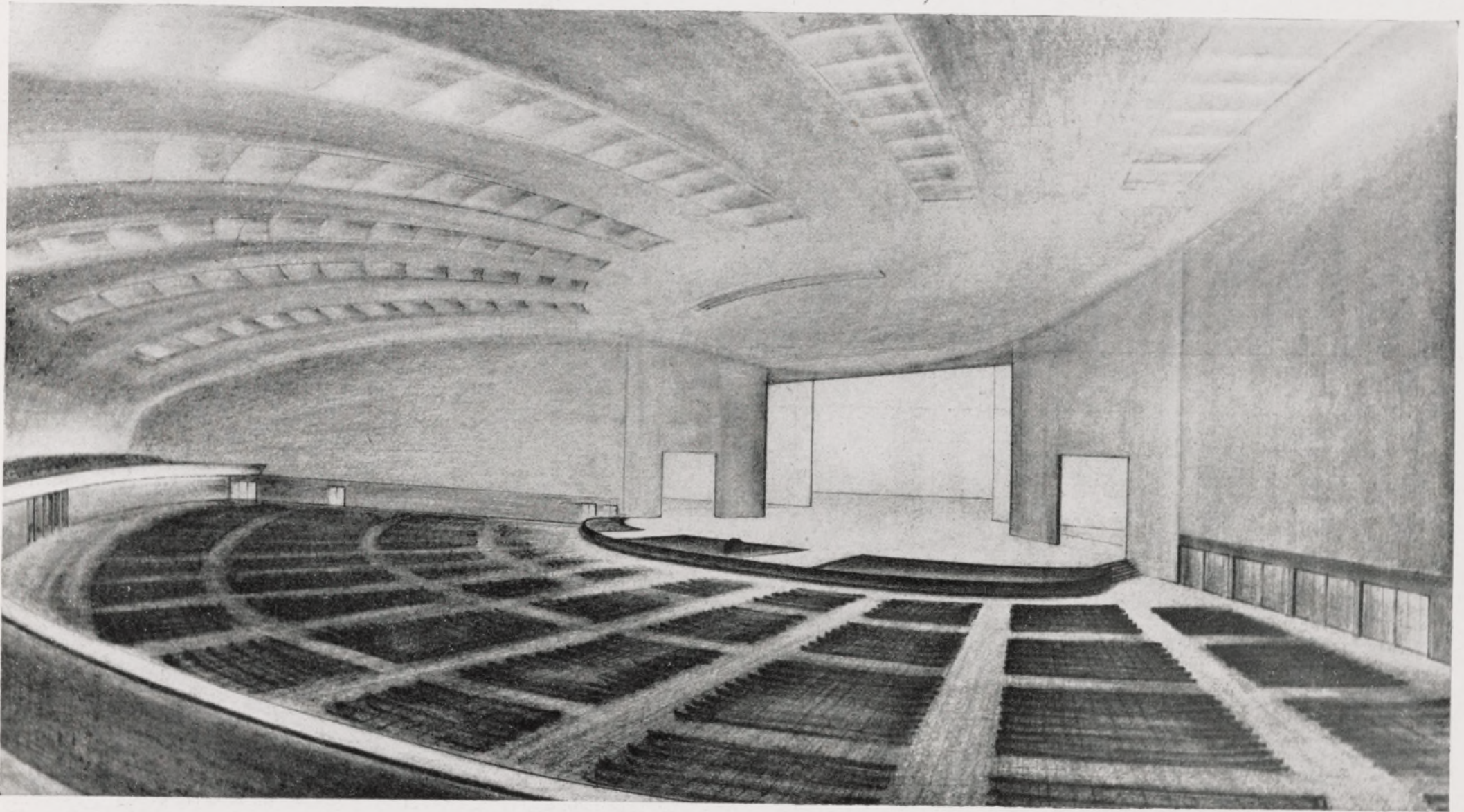
Architectes :
Prof. Dr Van Iterson et Van Kuipers, ing., Amsterdam.



130.



131.



132.

Projet de concours pour le Palais des Soviets, à Moscou.

Architecte : J. B. Van Loghem, ing., Rotterdam.

131. Maquette de l'ensemble.

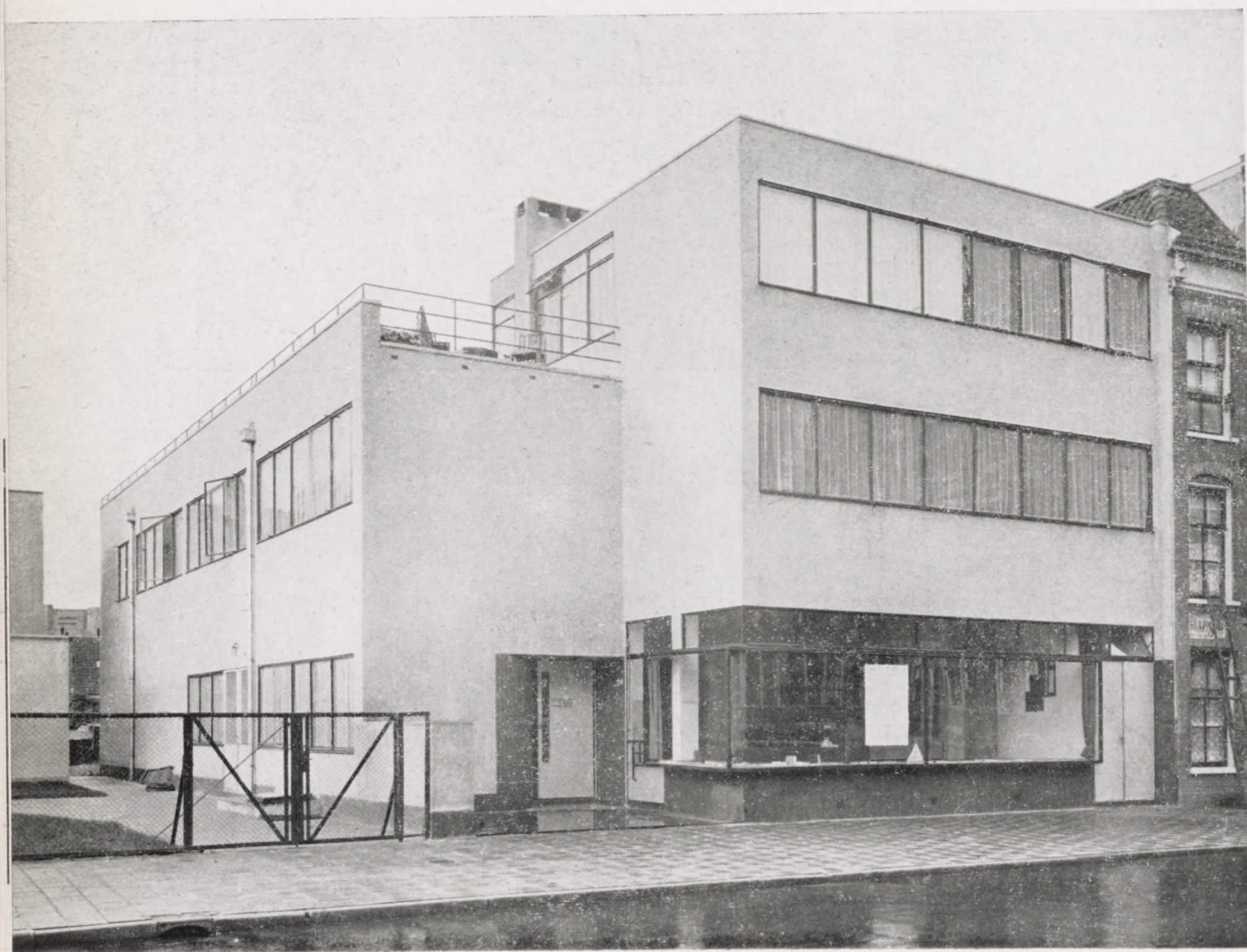
132. Intérieur de la petite salle (7.000 personnes).

L'architecte Van Loghem, auteur de plusieurs bâtiments en U.R.S.S., a pris part au récent concours international pour le Palais de Moscou. Son projet, assurément l'un des plus remarquables qui furent présentés au jury, se caractérisait par une judicieuse implantation urbanistique, une liaison adroite du bâtiment aux moyens de transport et une étude approfondie des grands espaces acoustiques des deux salles (15.000 et 7.000 personnes).



133.
Salle des réunions
théosophiques,
à Amsterdam.

Architectes :
J. A. Brinkman,
ing., et
L. C. Van der Vlugt,
Rotterdam.



134.
Administration
de l'Union
théosophique,
à Amsterdam.

Architectes :
Brinkman
et Van der Vlugt,
Rotterdam.



135.
Tribune au stade
de Alkmaar.

Architecte :
Jan Wils,
Voorburg.



136.
Intérieur
fonctionnel

(Appartement
d'un célibataire).
Cologne 1931.

Architectes :
B. Merkelbach et
C. J. F. Karsten,
Amsterdam.

Le Linoléum

Son emploi rationnel (suite)

Voir les deux précédents numéros de LA CITÉ

g) PRECAUTIONS A PRENDRE CONTRE L'HUMIDITE PROPRE DES PLANCHERS ET DES FORMES.

Le linoléum ne peut adhérer régulièrement au plancher ou à la forme sur laquelle il est posé que dans le cas où ceux-ci sont absolument secs et le demeurent par la suite. La parfaite adhérence du revêtement est la condition essentielle de sa durée et de sa conservation en bon état. Si de l'humidité demeure en dessous d'un revêtement de linoléum, elle s'évapore peu à peu, de bas en haut, pénètre la colle, la décompose et provoque ainsi des altérations qui peuvent affecter le linoléum lui-même.

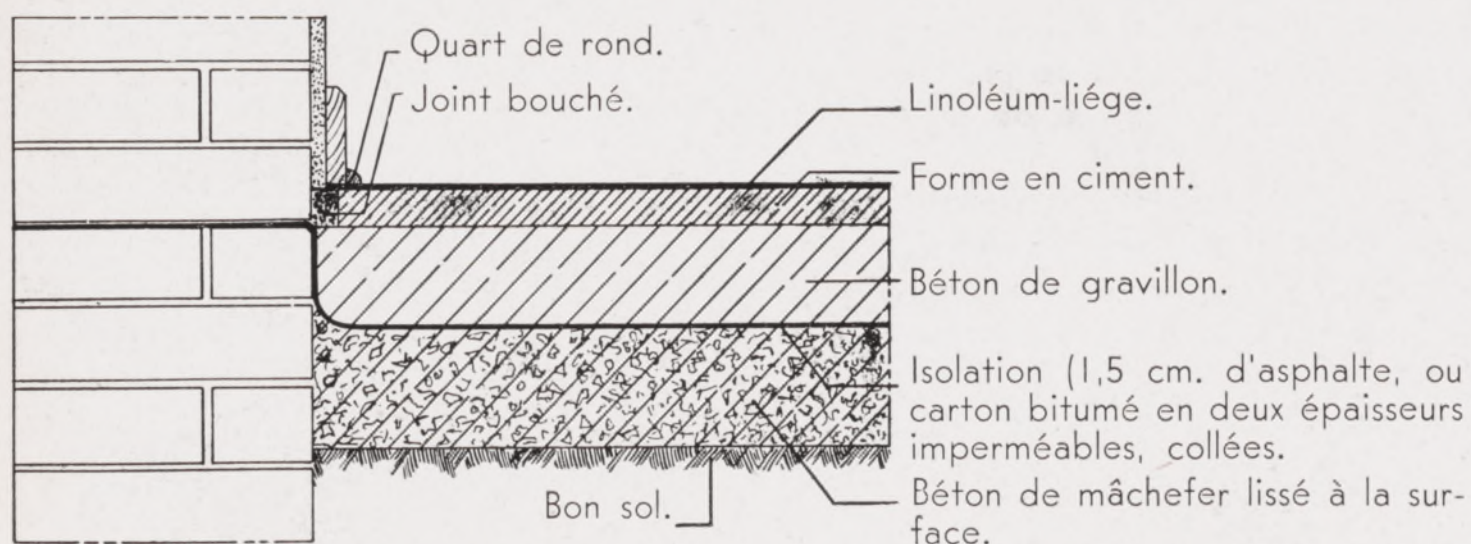
Les délais de séchage des formes ont été indiqués plus haut; toutefois, même en les observant, des mécomptes peuvent survenir du fait de l'humidité existant dans les différents éléments composant le plancher. Dans certains cas, il est donc nécessaire de procéder à un examen du sol; cette opération se fait en pratiquant quelques prélèvements et en étudiant ensuite la teneur en humidité des matériaux rencontrés.

De même que les revêtements en caoutchouc ou en liège et les parquets, le linoléum craint l'humidité; la qualité du revêtement ne peut être incriminée par la suite, si toutes les précautions n'ont pas été prises avant la pose.

Dans la construction d'un plancher devant être revêtu de linoléum, il faut éviter autant que possible l'emploi de matériaux de remplissage qui conservent longtemps l'eau employée pour leur préparation (béton de mâchefer, de pierre, carreaux de tourbe non hydrofugés, etc.).

Par contre, il est indiqué d'utiliser des éléments fabriqués en série et à l'avance de façon à réduire au minimum l'exécution sur place avec des matériaux réclamant un séchage prolongé après l'achèvement des travaux.

137. Isolation préservant de l'humidité le plancher.



Contraint d'effectuer une pose sur un parquet notoirement humide, ou sur un sol établi sur terre-plein et insuffisamment isolé, on a recours à une forme en asphalte ou à des produits asphaltés spéciaux, garantis exempts de brai.

Les peintures hydrofuges n'apportent en général pas de protection sérieuse; elles sont même pernicieuses si elles contiennent des substances à base de brai, ce dernier étant susceptible de provoquer la dissolution de la colle.

4. Les colles spéciales

Le linoléum doit être collé sur le plancher ou la forme, il ne doit jamais être cloué.

Quelle que soit la nature de la colle employée, celle-ci doit être exempte de grumeaux et appliquée en couche mince et régulière, de préférence à la spatule. Pour que la colle se conserve, le plancher ou la forme doivent être secs et susceptibles de le demeurer.

Les colles utilisées le plus fréquemment sont :

- a) la colle à la dextrine;
- b) la colle à la farine de seigle;
- c) la colle à la caséine;
- d) la colle au copal.

a) LA COLLE A LA DEXTRINE.

La colle à la dextrine se prépare à chaud ou à froid.

La dextrine est extraite de la colle d'amidon. L'addition de craie, de silicate ou de brique en poudre augmente le pouvoir d'adhérence de la dextrine. On y ajoute une quantité de 1 à 2 % (en poids) d'alun ou de sulfate de soude, afin d'empêcher la fermentation de la dextrine sous l'influence de la chaleur. La prise de cette colle, préparée à l'eau chaude est plus rapide. Une formule de préparation fréquemment employée est la suivante :

Eau (chaude)	6 litres
Dextrine blonde	7 litres
Poudre d'ardoise	3 litres
Sulfate de soude	200 à 250 grammes.

Le pouvoir d'adhérence de la dextrine est moyen mais suffisant; sa résistance contre l'humidité est minime. Elle peut être appliquée sur les chapes en ciment, sur le bois, les carrelages céramiques, etc.

b) LA COLLE A LA FARINE DE SEIGLE.

La colle à la farine de seigle se prépare avec de la farine de bonne qualité et très peu d'eau froide; elle est donc consistante et ne s'applique qu'à la spatule.

Formule :

3,5 kgs. de la farine de seigle,
0,125 kgs. de Thérébentine de Venise,
4 gouttes d'acide phénique, afin d'éviter la décomposition.

Cette colle ne s'applique que sur les planchers en bois.

c) LA COLLE A LA CASEINE

La colle à la caséine se prépare à chaud ou à froid. Après la prise, elle acquiert la consistance de la corne et n'est plus soluble ni dans l'eau ni dans l'alcool. La force d'adhérence de la colle à la caséine est grande. Cette colle s'applique sur ciment, ciment magnésien, asphalte, bois et fer.

d) LA COLLE AU COPAL

La colle au copal est un mélange de résines dissoutes dans de l'alcool.

Sa force d'adhérence est de premier ordre. Elle est imputrescible; sa résistance contre l'humidité est limitée. De consistance permettant de l'étendre facilement à la spatule, sa consommation normale est de 0,250 kgs. par mètre carré.

En hiver, il faut préserver la colle du froid. Si elle devient trop épaisse, on l'étend avec de l'alcool à brûler.

La colle au copal doit être conservée dans des récipients très bien fermés pour éviter l'évaporation de l'alcool, et toujours abritée de tous risques d'incendie. On applique la colle au copal sur la pierre, le bois, le ciment, le plâtre, le ciment magnésien, l'asphalte, la mosaïque, le granito, le fer. Pour coller du linoléum sur du fer ou de l'asphalte, il y a lieu de préparer un mélange aussi épais que possible en ajoutant à la colle du blanc de Meudon tamisé et absolument sec et de l'étendre ensuite à la spatule en couche mince et régulière. Si la surface sur laquelle on doit coller le linoléum est poreuse (ciment, plâtre, ciment magnésien) il est indiqué de l'enduire d'abord, par raison d'économie, d'une couche de colle très étendue d'alcool que l'on laisse sécher avant de procéder au collage définitif. La colle forte n'est utilisée que pour coller le linoléum sur les meubles.



138.
Encollage
d'un
plancher.



139.
Coupe
d'un joint.

5. La pose du Linoléum

Les planchers ou les sols ayant été préparés comme il est dit au chapitre III on procédera à la pose du linoléum qui comporte les opérations suivantes :

1. Nettoyage de la surface préparée;
2. Découpage du linoléum;
3. Collage, mise en place et façon des joints.

1. NETTOYAGE DE LA SURFACE PRÉPARÉE

Le nettoyage se fait à sec très soigneusement au grattoir métallique et au balai. Toutes les petites irrégularités du sol seront enlevées au cours du grattage de la surface. Il ne faut jamais employer d'eau afin d'éviter l'humidité.

2. DECOUPAGE DU LINOLEUM

Si plusieurs rouleaux de linoléum sont nécessaires pour le revêtement d'un même local, il faut s'assurer de la correspondance des teintes avant le découpage, de faibles différences de tons se présentant parfois dans la fabrication.

Les lés toujours posés perpendiculairement aux fenêtres, pour que les joints soient aussi peu visibles que possible.

Le linoléum se rétrécissant dans le sens de

la longueur sous l'effet de la colle, il faut toujours le découper en augmentant la longueur nécessaire de $\frac{1}{2}$ à 1 cm. par mètre environ.

Dans le sens de la largeur, il faut prévoir un recouvrement des lés de 1 cm.; cette précaution est indispensable pour réaliser des joints parfaits.

Pour que le linoléum soit facile à poser, il y a intérêt à laisser les lés étendus sur le sol pendant plusieurs jours avant de les coller.

3. COLLAGE, MISE EN PLACE ET FAÇON DES JOINTS

Les lés découpés sont mis à leur place, on replie le premier lé, par moitié dans le sens de la longueur, on balaie encore une fois la surface du sol ainsi que le revers du lé et on étend la colle sur le plancher préparé, sauf sur une largeur de 10 à 15 cm., en bordure du lé, de chaque côté (fig. 138).

On rabat ensuite très régulièrement le lé sur le plancher encollé et on passe le cylindre spécial qui chasse l'air demeuré au dessous, répartit la colle et empêche les soufflures.

Comme il est dit plus haut deux lés voisins doivent se chevaucher de 1 cm. environ. Ce n'est que trois jours après la prise de

la colle que l'on se préoccupe des joints. A ce moment, le linoléum est bien en place et l'on coupe le lé inférieur en suivant le bord du lé supérieur, rectifié tout d'abord à la règle (fig. 139).

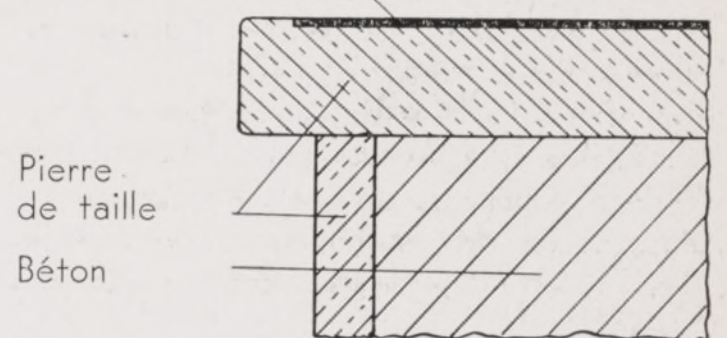
On étend ensuite de la colle épaisse sur les surfaces non collées précédemment, de part et d'autre du joint. Après avoir passé les joints au cylindre, on les charge avec des plaques de fonte ou des sacs de sable. La température d'un local ne doit pas, pendant la pose, être inférieure à 15° centigrades. Si pour une raison quelconque un joint n'est pas absolument fermé, on peut remplir l'interstice entre les lés avec de la paraffine de la même couleur.

Le « Super ship » qui permet de réaliser des dallages très variés et dont les éléments sont découpés en fabrique, doit être posé suivant un plan établi à l'avance. Pour la pose du linoléum incrusté, il faut respecter la continuité du dessin. On atteint ce résultat en ajustant les lés depuis le centre du plancher de façon à ce que les légères irrégularités accidentelles du dessin n'apparaissent que sur le pourtour de la pièce. Il est préférable de fixer les plinthes après la pose; si cela n'est pas possible, on dispose le long des murs des baguettes que l'on cloue sur les plinthes.

Les marches d'escaliers usées sont préparées avant la pose, de la même manière qu'un plancher. Au moment de la pose, la colle doit être étendue sur toute la surface à recouvrir (fig. 140 et 141).

Il est toujours prudent de fixer une bande de cuir ou de caoutchouc protégeant le nez de la marche ou mieux encore, de le munir d'une protection métallique, soigneusement raccordée au linoléum.

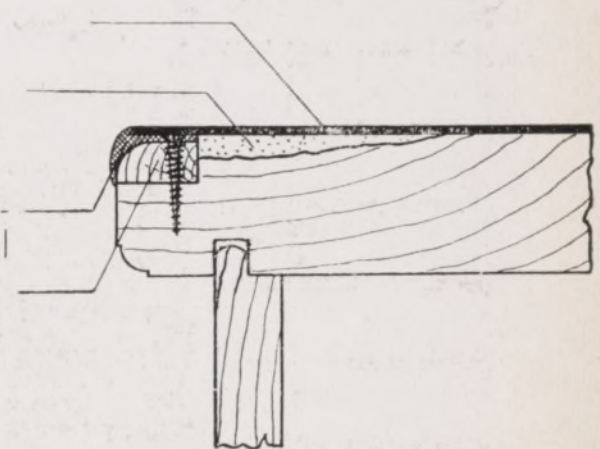
Linoléum



140. Marche d'escalier en pierre de taille.

Linoléum

Masse
d'aplanisse-
ment
Couvre-mar-
che en métal
Baguette
en bois dur



141. Marche d'escalier en bois.

PRECAUTIONS A PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le linoléum devenant dur et cassant par temps froid, il est recommandé de ne pas le dérouler sans prendre les précautions suivantes :

Après avoir enlevé l'emballage, placer le rouleau debout, le desserrer et le laisser pendant quelques jours dans un endroit normalement chauffé. Ne le dérouler qu'après s'être assuré que le linoléum a atteint la température environnante et qu'il a repris sa souplesse.

6. Le nettoyage et l'entretien

Pour nettoyer quotidiennement un revêtement de linoléum dans un appartement, il suffit de le balayer à sec; pour de grandes surfaces : écoles, bureaux, salles de gymnastique, etc., on le balaie après avoir répandu de la sciure de bois, imbibée d'encaustique liquide incolore de bonne qualité.

Pour enlever complètement la poussière, on essuie le linoléum avec un chiffon légèrement humide.

Si le linoléum est sale, on le brosse à l'eau savonneuse tiède, on le passe à l'eau pure et on le frotte ensuite avec un chiffon propre jusqu'à ce qu'il soit sec.

Le nettoyage à l'eau ne doit être effectué que rarement. Dès que le linoléum est sec, on peut le cirer; puis il faut le laisser sécher et le frotter à la brosse ou au chiffon de laine.

Un linoléum entretenu de la sorte et frotté régulièrement, conserve toujours son coloris et présente un aspect extrêmement soigné.

IL NE FAUT JAMAIS :

laver un linoléum à grande eau de crainte d'ouvrir les joints,
entretenir un linoléum à l'huile,
utiliser de l'essence, de l'alcool, de l'ammoniaque ou des acides,
employer du savon noir pour l'eau savonneuse.

PRECAUTIONS

Les locaux dans lesquels du linoléum vient d'être posé, ne doivent être occupés qu'après la prise parfaite de la colle.

Il y a lieu d'essuyer à plusieurs reprises le revêtement neuf avec un chiffon humide et à l'eau froide puis de le frotter jusqu'à ce qu'il soit sec. Il est bon de protéger la surface avec du carton ou du papier fort tant que les ouvriers des différents corps d'état circulent dans les pièces.

Il faut réparer immédiatement des joints décollés par suite d'un emploi inconsidéré d'eau, ou de toute autre cause.

Les pieds des meubles doivent être munis de protections spéciales (ski). (A suivre.)

Echos - Informations

CONGRES

Le Premier Congrès National de Rationalisation de l'Habitation et de l'Industrie du Bâtiment, organisé par la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes, — annoncé dans notre précédent numéro — a eu lieu les 21, 22 et 23 janvier dernier, au Palais de l'Habitation, à Bruxelles (Cinquantenaire).

Un auditoire attentif a suivi les exposés des divers rapporteurs, et il est permis de croire qu'une action efficace prolongera dans un avenir prochain les intentions de ce Congrès.

Nous réservant de parler plus longuement des thèses émises à cette occasion, nous nous bornons, pour l'instant, à reproduire ici les vœux émis au cours de la séance de clôture du dit Congrès :

1. De voir adopter par le Parlement, au cours de cette session, la proposition de loi Vinck — Le Bon — Huismans tout en souhaitant y voir introduire un titre complémentaire favorisant l'urbanisation régionale et nationale.

2. De voir se former, au sein de la S.B.U.A.M. deux commissions qui, entourées de la collaboration des compétences procéderont, la première à l'étude rationnelle de l'urbanisation, la seconde à celle de l'habitation.

3. De voir réétudier ensuite la réglementation sur les bâtisses en tenant compte des travaux du Congrès (urbanisme, hygiène, construction) et ce, afin d'assurer aux habitants le maximum de confort, tout en permettant une réduction des frais de construction et une diminution sensible des charges publiques.

4. De voir s'établir une collaboration entre architectes, hygiénistes, ingénieurs, offices de recherches et de contrôle en vue d'aider l'industrie du bâtiment à entrer dans la voie des améliorations techniques.

5. Charge la S.B.U.A.M. d'entamer une campagne d'éducation en faveur de la réalisation des vœux émis.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE

Ville de Kovno (Lithuanie).

Le Ministère lithuanien de la Justice, à Kovno, vient d'ouvrir un concours international pour l'établissement de plans de construction d'une prison pour hommes, concours doté d'un premier prix de 12.000 (environ 42.000 fr.), d'un second prix de 7.000 (env. 25.000 fr.), et d'un troisième prix de 5.000 (env. 18.000 fr.).

Sont admis à y participer les ingénieurs et architectes de tous pays.

La date de clôture a été fixée au 15 avril 1933, à midi. On peut se procurer les documents relatifs à ce concours auprès

du dit Ministère de la Justice (Chambre 19), à Kovno (Kaunas), capitale de la Lithuanie.

EXPOSITION D'ALGER

Une Exposition d'Urbanisme et d'Architecture Moderne va s'ouvrir, du 17 au 26 courant.

Organisée par l'Association d'Urbanisme « Les Amis d'Alger », la Société des Architectes Modernes de Paris (Groupe Algérien) et la Chambre Syndicale d'Algérie des Architectes diplômés et architectes admis, cette exposition a pour but de mettre en valeur les tendances techniques et artistiques de l'urbanisme et de l'architecture à l'époque actuelle dans l'Afrique du Nord, tendances conditionnées par :

Les exigences de la vie actuelle,

Le climat,

Le site,

Les divers éléments de la population,

Les techniques nouvelles de construction,

Les difficultés économiques.

Bibliographie

Ouvrages signalés :

ARCHITECTURE

Neuzeitliche Verkehrsbau, par H. Gescheit et K. O. Wittmann. Edité par Muller & I. Kiepenheuer, G. m. b. H., Potsdam, 1932. Un volume de 334 pages, 350 illustrations. Prix : 50 RM.

Das Wachsende Haus, par l'architecte Dr Ing. Martin Wagner. Edité par Deutsches Verlagshaus, Bong & Co, Berlin. Un volume abondamment illustré.

Edifici scolastici razionali, par Alb. Bedarida. Edité par la firme Crudo, 1932. Un vol. in-4, de 90 pages. Prix : 26 lires.

Architettura razionali religiose, par N. Servettaz. Edité à Milan, par la firme Doxa, 1932. Ouvrage in-8. Prix : 18 lires.

Children and Architecture, par E. A. Barnes et B. M. You. Edité par l'Université de Columbia, N.-Y. Ouvrage in-8 de 375 pages, avec illustrations. Prix : 2,25 dollars.

L'Architecture vivante en Allemagne, ouvrage se composant de trois albums in-4 :

I. La Cité du Weissenhof, à Stuttgart (18 pages et 25 planches);

II. Recherches et réalisations récentes (18 pages et 25 planches);

III. Walter Gropius et la jeune école allemande (40 pages et 50 planches).

Aux Editions Albert Morancé, Paris, 1932.

L'Architecture vivante en Hollande, un album in-4 de 32 pages et 50 planches. Aux Editions Albert Morancé, Paris, 1932.